



SAGEM SA

Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de
34 762 448 euros

Siège social : 27 rue Leblanc, 75015 Paris

DOCUMENT DE REFERENCE

2002



En application de son règlement n° 98-01, la Commission des Opérations de Bourse a enregistré le présent document de référence le 22/04/2003, sous le numéro R. 03 - 063. Il ne peut être utilisé à l'appui d'une opération financière que s'il est complété par une note d'opération visée par la Commission. Ce document de référence a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Cet enregistrement, effectué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée sur la situation de la société, n'implique pas l'authentification des éléments comptables et financiers présentés.

SOMMAIRE

1 Responsable du document de référence et responsables du contrôle des comptes	4
1.1 Nom et fonction du responsable du document de référence	4
1.2 Attestation du responsable du document de référence	4
1.3 Attestation des responsables du contrôle des comptes	5
1.4 Commissaire du gouvernement	6
1.5 Politique d'information	6
2 Caractéristiques de l'opération	7
3 Renseignements de caractère général	7
3.1 Renseignements de caractère général concernant SAGEM SA et son capital	7
3.1.0 Dénomination sociale et siège social	7
3.1.1 Forme juridique	7
3.1.2 Législation	7
3.1.3 Date de constitution et d'expiration	7
3.1.4 Objet social résumé	7
3.1.5 Registre du Commerce et des Sociétés	7
3.1.6 Consultation des documents juridiques	8
3.1.7 Exercice social	8
3.1.8 Répartition statutaire des bénéfices	8
3.1.9 Assemblées générales	9
3.2 Renseignements de caractère général concernant le capital	10
3.2.0 Modification du capital et des droits sociaux	10
3.2.1 Capital social	10
3.2.2 Capital autorisé mais non émis, engagements d'augmentation de capital	11
3.2.3 Titres non représentatifs du capital	11
3.2.4 Autres titres donnant accès au capital	11
3.2.5 Tableau d'évolution du capital	12
3.3 Répartition du capital et des droits de vote	12
3.3.1 Situation au 3 avril 2003	12
3.3.2 Modifications dans la répartition des actions ordinaires au cours des trois dernières années en pourcentage	13
3.3.3 Personne morale détenant le contrôle de SAGEM SA	13
3.3.4 Place de SAGEM SA au sein du groupe SAGEM	13
3.4 Marché des titres SAGEM SA	14
3.4.1 Place de cotation	14
3.4.2 Instruments financiers non négociés sur un marché réglementé	14
3.4.3 Données boursières	14
3.5 Dividendes	16
4 Renseignements concernant l'activité de SAGEM SA	17
4.1 Présentation de la société et du groupe	17
4.1.0 Historique et structure du groupe	17
4.1.1 à 4.1.3 Activité du groupe SAGEM	19
4.1.4 Principaux établissements à fin 2001	32
4.2 Dépendance éventuelle	32
4.3 Evolution des effectifs	33
4.4 Politique d'investissements	35
4.5 Activité des principales filiales consolidées	35
4.6 Exposition aux risques	35
4.6.1 Risques de marché	35
4.6.2 Risques juridiques	35
4.6.3 Risques industriels et liés à l'environnement	35
4.6.4 Assurance	38

5 Renseignements financiers	39
5.1 Comptes annuels consolidés	39
5.2 Extrait des comptes sociaux	64
5.3 Honoraires des commissaires aux comptes	79
6 Organes de direction et de surveillance	80
6.1 Composition et fonctionnement des organes de direction et de surveillance	80
6.1.0 Composition des organes de direction et de surveillance	80
6.1.1 Fonctionnement des organes de direction et de surveillance	80
6.2 Rémunération des dirigeants	81
6.2.0 Rémunération des mandataires sociaux	81
6.2.1 Options d'achat consenties à chaque mandataire social et options levées par ces derniers	81
6.2.2 Conventions réglementées	81
6.2.3 Prêts et garanties accordées aux dirigeants	81
6.3 Schémas d'intéressement du personnel	82
6.3.1 Contrats d'intéressement et de participation	82
6.3.2 Options d'achat consenties aux dix premiers salariés non mandataires sociaux attributaires et options levées par ces derniers	83
7 Evolution récente et perspectives d'avenir	84
7.1 Evolution récente	84
7.2 Perspectives d'avenir	84

1. Responsable du document de référence et responsables du contrôle des comptes

1.1 Nom et fonction du responsable du document de référence

Grégoire OLIVIER
Président du Directoire SAGEM SA.

1.2 Attestation du responsable du document de référence

"A notre connaissance, les données du présent document de référence sont conformes à la réalité ; elles comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs pour fonder leur jugement sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives de SAGEM SA ; elles ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée."

Le Président du Directoire,

Grégoire OLIVIER

1.3 Attestation des responsables du contrôle des comptes

Commissaires aux comptes titulaires :

Société Calan Ramolino & Associés (Groupe DELOITTE TOUCHE TOHMATSU)
Représenté par Jean-Marc LUMET
191, avenue Charles de Gaulle
92200 Neuilly sur Seine

M. Alain Lainé
2, rue du Colonel Moll
75017 PARIS

dates respectives de début des premiers mandats : (d'une durée de 6 exercices)

Assemblée générale ordinaire du 19 juin 1980 (Calan Ramolino & Associés)

Assemblée générale ordinaire du 19 mai 1998 (M. Alain Lainé)

date d'expiration des mandats :

Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2003.

Commissaires aux comptes suppléants :

Jean-François Ramolino de Coll'alto
191, avenue Charles de Gaulle
92200 Neuilly sur Seine

Cabinet BEAS
Représenté par M Alain PONS
7-9 Villa Houssaye
92200 Neuilly sur Seine

dates respectives de début des premiers mandats :

Assemblée générale ordinaire du 18 juin 1970

Assemblée générale ordinaire du 24 avril 2001¹.

date d'expiration des mandats :

Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2003.

Attestation des Commissaires aux Comptes :

Alain Lainé
2, rue du Colonel Moll
75017 PARIS

Calan Ramolino & Associés
191, avenue Charles-de-Gaulle
92200 Neuilly-sur-Seine

SAGEM

Société Anonyme

Le Ponant de Paris
27, rue Leblanc
75015 PARIS

**AVIS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LE DOCUMENT DE REFERENCE**

Exercice clos le 31 décembre 2002

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de la société SAGEM et en application du règlement COB 98-01, nous avons procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes historiques données dans le présent document de référence.

Ce document de référence a été établi sous la responsabilité du président du directoire. Il nous appartient d'émettre un avis sur la sincérité des informations qu'il contient portant sur la situation financière et les comptes.

Nos diligences ont consisté, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à apprécier la sincérité des informations portant sur la situation financière et les comptes, à vérifier leur concordance avec les comptes ayant fait l'objet d'un rapport. Elles ont également consisté à lire les autres informations contenues dans le prospectus, afin d'identifier le cas échéant les incohérences significatives avec les informations portant sur la situation financière et les comptes, et de signaler les informations manifestement erronées que nous aurions

¹ Commissaire suppléant nommé pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur (M. de LONGEAUX)

relevées sur la base de notre connaissance générale de la société acquise dans le cadre de notre mission, étant précisé que le document de référence ne comporte pas de données prévisionnelles isolées résultant d'un processus d'élaboration structuré.

Les comptes annuels et les comptes consolidés pour les exercices clos les 31 décembre 2000, 2001 et 2002, arrêtés par le conseil d'administration ou le directoire selon les principes comptables français, ont fait l'objet d'un audit par nos soins selon les normes professionnelles applicables en France et ont été certifiés sans réserve ni observation.

Sur la base de ces diligences, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité des informations portant sur la situation financière et les comptes, présentées dans ce document de référence.

Paris et Neuilly-sur-Seine, le 22 avril 2003

Les Commissaires aux Comptes

Calan Ramolino & Associés

Alain LAINE

Jean-Marc LUMET

1.4 Commissaire du gouvernement

M. Etienne Bosquillon de Jenlis
Contrôleur Général des Armées

Nommé Commissaire du gouvernement auprès de SAGEM par arrêté du Ministre de la Défense en date du 15 décembre 2002, en vertu des dispositions légales et réglementaires s'appliquant aux sociétés titulaires de marchés relatifs aux matériels de guerre, ou se livrant à la fabrication ou au commerce de ces matériels.

1.5 Politique d'information

M. Hervé Philippe
Directeur Financier
Tel : 01 58 12 46 30

Site web : www.sagem.com

2. Caractéristiques de l'opération

Non applicable

3. Renseignements de caractère général concernant SAGEM SA et son capital

3.1 Renseignements de caractère général concernant SAGEM SA

3.1.0 Dénomination sociale et siège social

Dénomination sociale : SAGEM SA

Siège social : Le Ponant de Paris, 27 rue Leblanc, 75512 PARIS Cedex 15.

3.1.1 Forme juridique

Société anonyme à Directoire et Conseil de surveillance, soumise au Code de commerce et au décret n° 67-236 du 23 mars 1967.

3.1.2. Législation

Législation française

3.1.3. Date de constitution et d'expiration

La société a été constituée le 17 septembre 1924 pour une durée de 99 ans expirant le 28 août 2023, sauf cas de dissolution anticipée ou de prorogation prévus aux statuts.

3.1.4 Objet social résumé

La société a pour objet :

. de réaliser en France ou à l'étranger, pour elle-même ou le cas échéant pour le compte de tiers, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières ou immobilières et, plus spécialement, l'exploitation de toutes entreprises ayant trait aux applications générales de l'électricité, de la radioélectricité, de l'électronique, de l'optique, de la mécanique et des travaux publics,

. d'une manière générale, d'effectuer toutes opérations de toutes natures pouvant se rattacher directement ou indirectement.

3.1.5. Registre du Commerce et des Sociétés

562 082 909 RCS PARIS

3.1.6. Consultation des documents juridiques

Les statuts, procès verbaux d'Assemblée générale et autres documents sociaux peuvent être consultés au siège de la société, 27 rue Leblanc – Paris 15^{ème}.

3.1.7. Exercice social

L'exercice social commence le 1^{er} janvier et s'achève le 31 décembre de la même année.

3.1.8. Répartition statutaire des bénéfices

Sur le bénéfice de l'exercice diminué, le cas échéant, des pertes antérieures, il est prélevé au moins le pourcentage légal pour constituer le fonds de réserve légale; ce prélèvement cessera d'être obligatoire dans les conditions légalement définies.

Sur le solde augmenté le cas échéant du report bénéficiaire et des prélèvements sur les réserves décidées par l'Assemblée, il est prélevé :

- la somme nécessaire pour fournir aux actions, à titre de premier dividende, cinq pour cent (5 %) de leur montant libéré et non amorti, sans que, si les bénéfices d'un exercice après les prélèvements ci-dessus ne permettent pas ce paiement, celui-ci puisse être réclamé sur les bénéfices des exercices suivants ;
- ensuite, toutes sommes que l'Assemblée générale décidera de reporter à nouveau sur l'exercice suivant ou d'affecter à la création d'un ou plusieurs comptes de réserves ;
- enfin, l'excédent est attribué aux actions à titre de superdividende.

Le paiement des intérêts et dividendes se fait aux époques fixées par le Directoire.

Tous les intérêts ou dividendes non réclamés dans les délais légaux sont prescrits conformément à la loi.

L'Assemblée générale peut décider la mise en distribution des sommes prélevées sur les réserves dont elle a la disposition en indiquant expressément les postes de réserves sur lesquels les prélèvements sont effectués.

Les dividendes sont prélevés par priorité sur le bénéfice distribuable de l'exercice.

Lorsqu'un bilan établi au cours ou à la fin de l'exercice et certifié par un Commissaire aux comptes fait apparaître que la société, depuis la clôture de l'exercice précédent, après constitution des amortissements et provisions nécessaires, et déduction faite, s'il y a lieu, des pertes antérieures ainsi que des sommes à porter en réserve, en application de la loi ou des statuts, a réalisé un bénéfice, il peut être distribué des acomptes sur dividende avant l'approbation des comptes de l'exercice. Le montant de ces acomptes ne peut excéder le montant du bénéfice ainsi défini.

L'Assemblée générale a la faculté d'accorder à chaque actionnaire pour tout ou partie du dividende mis en distribution, une option entre le paiement du dividende en actions dans les conditions légales ou en numéraire.

Les modalités de mise en paiement des dividendes en numéraire sont fixées par l'Assemblée générale, ou à défaut, par le Directoire.

La mise en paiement des dividendes en numéraire doit avoir lieu dans un délai maximal de neuf mois après la clôture de l'exercice, sauf prolongation de ce délai par autorisation de justice.

La demande en paiement du dividende en actions doit intervenir dans un délai fixé par l'Assemblée sans qu'il puisse être supérieur à trois mois à compter de celle-ci.

3.1.9. Assemblées générales

Les Assemblées générales sont convoquées dans les conditions fixées par la loi.

Le droit de participer aux Assemblées est subordonné :

- pour les propriétaires d'actions nominatives à l'inscription en compte de l'actionnaire,
- pour les titulaires d'actions au porteur, au dépôt aux lieux indiqués par l'avis de convocation, des actions au porteur ou d'un certificat de dépôt délivré par la banque, l'établissement financier ou l'agent de change dépositaire de ces actions ou d'un certificat de l'intermédiaire habilité constatant l'indisponibilité des actions inscrites en compte jusqu'à la date de l'Assemblée.

Le délai au cours duquel ces formalités doivent être accomplies expire cinq jours au moins avant la date de réunion de l'Assemblée.

Un actionnaire peut toujours se faire représenter aux Assemblées générales par son conjoint ou par un autre actionnaire.

La procuration donnée pour se faire représenter à une Assemblée par un actionnaire est signée par celui-ci et indique ses nom, prénom usuel et domicile.

Elle peut désigner nommément un mandataire, qui n'a pas la faculté de se substituer une autre personne.

Chaque membre de l'Assemblée a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions ordinaires. Toutefois, un droit de vote double de celui conféré aux autres actions eu égard à la quotité du capital social qu'elles représentent, est attribué à toutes les actions ordinaires entièrement libérées, pour lequel il sera justifié cinq jours au moins avant la tenue de l'Assemblée d'une inscription nominative en compte depuis cinq ans au moins, au nom du même actionnaire. L'AGE du 21 juin 1974 a décidé l'attribution d'un droit de vote double aux actions détenues sous la forme nominative depuis au moins deux ans. L'AGE du 26 septembre 1983 a porté la durée minimale de détention à cinq ans.

En cas d'augmentation du capital par incorporation de réserves, bénéfices, ou primes d'émission et, généralement, de toutes sommes disponibles susceptibles d'être incorporées au capital, ce droit de vote double est également conféré, dès leur émission, aux actions nominatives attribuées gratuitement à tout actionnaire à raison des actions anciennes pour lesquelles il bénéficie de ce droit. Cependant, les actions nominatives nouvelles attribuées gratuitement à raison des actions anciennes qui ne bénéficient pas encore du droit de vote double au moment de cette augmentation de capital, devront justifier d'une inscription nominative au nom du même actionnaire pendant cinq ans à compter de leur attribution pour bénéficier du droit de vote double.

La fusion de la société est sans effet sur le droit de vote double qui peut être exercé au sein de la société absorbante, si les statuts de celle-ci l'ont institué.

Le droit de vote double cesse d'exister pour toute action ayant fait l'objet d'une conversion au porteur ou d'un transfert de propriété. Néanmoins, le délai de cinq ans ci-dessus fixé ne sera pas interrompu et le droit acquis sera conservé pour tout transfert du nominatif au nominatif par suite de succession "ab intestat", ou testamentaire, ou de liquidation de communauté de biens entre époux. Il en sera de même en cas de donation entre vifs au profit du conjoint ou d'un parent au degré successible.

La liste des actions nominatives bénéficiant du droit de vote double est arrêtée par le bureau de l'Assemblée.

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires ne peut supprimer le droit de vote double qu'avec l'autorisation d'une assemblée spéciale des titulaires de ce droit.

Tout actionnaire peut voter par correspondance, dans les conditions prévues par la législation et la réglementation en vigueur. Toutefois, la présence de l'actionnaire à l'Assemblée exclut le vote par correspondance et le vote par procuration.

3.2 Renseignements de caractère général concernant le capital

3.2.0 Modification de capital et droits sociaux

Le capital social est augmenté ou diminué par tous moyens et selon toutes modalités prévues par la loi. L'Assemblée générale extraordinaire est seule compétente pour décider l'augmentation de capital.

3.2.1 Capital social

Après la conversion des actions à dividende prioritaire décidée par les Assemblées générales du 7 mars 2003, le capital social est de € 34 762 448. Il est divisé en 34 762 448 actions de € 1 chacune, entièrement libérées.

Les actions sont nominatives jusqu'à leur entière libération. Après leur libération, elles sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire.

Elles sont inscrites en comptes tenus par la société ou un intermédiaire habilité selon les modalités prévues par les dispositions législatives et réglementaires en vigueur.

La société peut, à tout moment, conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur, demander à EUROCLEAR, contre rémunération à sa charge, le nom, la nationalité et l'adresse des détenteurs de titres conférant immédiatement ou à terme le droit de vote ainsi que la quantité de titres détenue par chacun d'eux.

Les actions inscrites en compte se transmettent par virement de compte à compte, sur production d'un ordre de mouvement signé par le cédant, soit, si les actions cédées ne sont pas entièrement libérées, par le cédant et le cessionnaire.

Tous les frais résultant d'une cession sont à la charge de l'acquéreur.

Les titres sur lesquels les versements échus ont été effectués sont seuls cessibles.

Les actions sont indivisibles et la société ne connaît qu'un seul propriétaire pour chaque action sous réserve des cas prévus par la loi.

Une obligation statutaire d'information (institution de cette obligation par l'Assemblée générale mixte du 15 juin 1988) est mise à la charge de tout actionnaire agissant seul ou de concert et possédant directement, indirectement ou de manière assimilée –telles que ces différentes notions sont définies par la législation en vigueur– un nombre d'actions au porteur correspondant à 2,5 % du capital de la société ou tout multiple entier de 2,5 %. Cette obligation s'applique à partir de la détention de 5 % du capital de la société et jusqu'à 32,5 %.

Les actionnaires concernés seront tenus de notifier à la société, dans les quinze jours de franchissement du seuil de participation, par lettre recommandée avec accusé de réception, le nombre total d'actions qu'ils possèdent ainsi que le nombre de titres donnant accès à terme au capital. Cette information doit également être faite selon les mêmes formes lorsque la participation au capital diminue et devient inférieure à l'un des multiples entiers de 2,5 % ci-dessus visés.

En cas de non-respect de l'obligation statutaire d'information, les actions qui excèdent la fraction qui aurait dû être déclarée, sont privées du droit de vote tant que la situation n'a pas été régularisée et jusqu'à l'expiration d'un délai de deux ans suivant la date de régularisation et ce, à la demande consignée dans le procès-verbal de l'Assemblée générale d'un ou plusieurs actionnaires détenant 5 % au moins du capital de la société émettrice.

Chaque action donne droit dans la propriété de l'actif social, dans le partage des bénéfices et dans le boni de liquidation, à une part proportionnelle à la quotité du capital qu'elle représente.

Toutes les actions qui composent ou composeront le capital social seront toujours assimilées en ce qui concerne les charges fiscales. En conséquence, tous impôts et taxes qui, pour quelque cause que ce soit, pourraient, à raison du remboursement du capital de ces actions, devenir exigibles pour certaines d'entre elles seulement soit au cours de l'existence de la société, soit à la liquidation, seront répartis entre toutes les actions composant le

capital lors de ce ou de ces remboursements de façon que toutes les actions actuelles ou futures confèrent à leurs propriétaires, tout en tenant compte éventuellement du montant nominal et non amorti des actions et des droits des actions de catégories différentes, les mêmes avantages effectifs en leur donnant droit à recevoir la même somme nette.

Chaque fois qu'il est nécessaire de posséder plusieurs actions pour exercer un droit quelconque, les titres isolés ou en nombre inférieur à celui requis ne donnent aucun droit à leur propriétaire contre la société, les actionnaires ayant à faire dans ce cas leur affaire personnelle du groupement du nombre d'actions nécessaires.

3.2.2 Capital autorisé mais non émis, engagements d'augmentation de capital

Aux termes des résolutions adoptées par l'Assemblée générale du 17 mai 2002, le Directoire a la faculté de faire usage pendant un an d'autorisations financières lui permettant, s'il le juge opportun, d'augmenter le capital social par incorporation de réserves, bénéfices ou primes d'émission pour un montant maximum de 10 000 000 €, ainsi que d'émettre toutes valeurs mobilières donnant accès, immédiatement ou à terme, à une quotité du capital social :

- à concurrence d'un montant maximum total de 10 000 000 € d'augmentation de capital social avec droit préférentiel de souscription,
- à concurrence d'un montant maximum de 500 000 000 € d'augmentation de l'endettement de la société en cas d'émission, avec droit préférentiel de souscription, de valeurs pouvant donner accès au capital social,
- à concurrence d'un montant maximum total de 10 000 000 € d'augmentation de capital sans droit préférentiel de souscription,
- à concurrence d'un montant maximum de 500 000 000 € d'augmentation de l'endettement de la société en cas d'émission, sans droit préférentiel de souscription, de valeurs pouvant donner accès au capital social.

Etant entendu que :

- l'ensemble des augmentations de capital est limité à 25 000 000 €,
- l'augmentation de l'endettement de la société par émission de valeurs représentatives de créances et pouvant ou non donner accès au capital social est limité à 800 000 000 €.

Ces autorisations n'ont pas été utilisées.

3.2.3. Titres non représentatifs du capital

Néant

3.2.4. Autres titres donnant accès au capital

Néant. L'exercice des options d'achat consenties aux salariés (cf § 6.2.1) ne modifierait pas significativement la répartition du capital.

3.2.5. Tableau d'évolution du capital

Années	Opérations	Nominal (euros)	Montant du Capital (euros)	Nombre d'actions ordinaires	Nombre d'actions à dividende prioritaire	Prime d'émission à la fin de la période (milliers d'euros)
2003	(6)	1	34 762 448	34 762 448	Néant	138 134
2002	(5)	1	36 044 360	27 071 000	8 973 360	136 851
2001	(4)	1	36 235 876	27 262 516	8 973 360	136 851
2000	(3)	1	37 890 522	28 917 162	8 973 360	156 817
Années	Opérations	Nominal (francs)	Montant du Capital (francs)	Nombre d'actions ordinaires	Nombre d'actions à dividende prioritaire	Prime d'émission à la fin de la période (milliers de francs)
1999	(2)	20	210 502 900	8 032 545	2 492 600	1 028 655
1998	(1)	50	210 502 900	3 213 018	997 040	1 028 655

(1) Absorption de SAT conduisant à l'émission de 221 898 actions ordinaires nouvelles.

(2) Division du nominal de l'action ordinaire et de l'ADP par 2,5 (ramené de 50 F à 20 F).

(3) L'Assemblée générale du 10 mai 2000 a décidé la conversion du capital en euros. Les opérations suivantes ont été votées : augmentation du capital par incorporation de réserves, attribution gratuite d'actions à raison d'une action nouvelle pour cinq actions anciennes, conversion en euros puis multiplication du nombre d'actions par trois par division de la valeur nominale des actions (de 3 à 1 €)

(4) Annulation de 1 654 646 actions ordinaires détenues en autocontrôle et réduction de capital (30 octobre 2001)

(5) Annulation de 191 516 actions ordinaires en mai 2002.

(6) Conversion des actions à dividende prioritaire en actions ordinaires approuvée par les Assemblées générales du 7 mars 2003

3.3 Répartition du capital et des droits de vote

3.3.1. Situation au 3 avril 2003 (après conversion des ADP en actions ordinaires)

Actionnaires	Nombre AO	% AO	Droits de vote	% Droits de vote
COFICEM	14 504 238	41,72%	27 464 838	57,33%
COGEMA	2 618 634	7,53%	4 468 134	9,33%
SAGEM SA	2 477 297	7,13%	0	0,00%
CDC	2 421 297	6,97%	2 531 509	5,28%
Autres	12 740 983	36,65%	13 439 536	28,06%
TOTAL	34 762 448	100,00%	47 904 017	100,00%

L'Assemblée Spéciale des porteurs d'ADP-SDV et l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires, réunies le 7 mars 2003 sur première convocation, ont décidé la conversion obligatoire des 8 973 360 ADP-SDV existantes en actions ordinaires selon une parité de 6 actions ordinaires pour 7 ADP-SDV. La conversion est intervenue le 3 avril 2003 entraînant d'une part l'admission au Premier Marché d'Euronext Paris des actions ordinaires nouvelles créées par conversion des ADP-SDV, et d'autre part la radiation des ADP-SDV. Le capital social est de € 34 762 448. Il est divisé en 34 762 448 actions de € 1 chacune, entièrement libérées.

L'annexe au rapport du Directoire a été enregistrée par la COB sous le n° E.03-014 en date du 7 février 2003. Ce document est disponible sur le site web de SAGEM (www.sagem.com).

A la connaissance de la société, la part du capital détenue au 31 mars 2003 par des membres du Conseil de surveillance ou des dirigeants de la société est non significative.

En dehors des actionnaires mentionnés ci-dessus, aucun autre actionnaire n'a déclaré à la société avoir franchi le seuil statutaire de 2,5%.

Lors de l'Assemblée générale mixte du 17 mai 2002, 427 actionnaires étaient présents ou représentés.

A la connaissance de la société, il n'existe aucun pacte d'actionnaires ni aucune action de concert.

La société SAGEM n'a pas eu connaissance de nantissement de titres de la société.

L'Assemblée générale mixte du 17 mai 2002 a autorisé le Directoire à mettre en œuvre un programme de rachat d'actions (note d'information visée par la COB sous le n° 02-460 en date du 26 avril 2002). A fin mars 2003, la société a acquis dans le cadre de ce programme 1 286 928 actions ordinaires sur la base d'un cours moyen de 62,18 € pour un montant de 80 millions d'euros ainsi que 150 151 actions à dividende prioritaire sans droit de vote sur la base d'un cours moyen de 51,85 € pour un montant de 7,8 millions d'euros.

Une note d'information a été visée le 4 avril 2003 sous le n° 03-224 et publiée le 8 avril. Elle correspond à la résolution présentée à l'Assemblée générale du 23 avril 2003 pour renouveler l'autorisation de procéder à un programme de rachat d'actions.

3.3.2. Modifications dans la répartition des actions ordinaires et des droits de vote au cours des trois dernières années en pourcentage

Principaux Actionnaires	COFICEM		CDC		COGEMA		Actions Propres		TREL PARTICIPATIONS*	
	actions	DV	actions	DV	actions	DV	Actions	DV	actions	DV
31/12/2000	47,00 %	63,86%	4,98 %	5,06%	6,40 %	8,43%	3,85 %	0	5,72 %	0
31/12/2001	49,74 %	64,15%	5,28 %	5,01%	6,78 %	8,78%	4,62 %	0	0	0
31/12/2002	48,84%	63,64%	5,59%	5,31%	6,83%	8,99%	5,73%	0	0,42%	0
03/04/2003	41,72%	56,58%	6,97%	5,21%	7,53%	9,21%	7,13%	0	0	0

* Trel Participations est une sous filiale de SAGEM SA

SAGEM SA a procédé le 20 juin 2000 au reclassement, auprès d'un groupe d'investisseurs français et étrangers, de 250 000 actions ordinaires d'autocontrôle.

3.3.3. Personne morale détenant le contrôle de SAGEM SA

41,7 % des actions ordinaires et 56,6 % des droits de vote de SAGEM SA étaient détenus au 31 mars 2003 (après conversion des ADP en actions ordinaires) par COFICEM elle-même contrôlée par les salariés et anciens salariés du groupe. Les principaux actionnaires de COFICEM sont : le personnel (66%), COGEMA (19,8%), BNP PARIBAS (9%) et CIC (3%).

3.3.4. Place de SAGEM SA au sein du groupe SAGEM

Voir chapitre 4 (§ 4.1.0)

3.4. Marché des titres SAGEM SA

3.4.1. Place de cotation

L'action ordinaire SAGEM SA (code 7327) est cotée à Paris sur le Premier marché et éligible au SRD. L'action à dividende prioritaire sans droit de vote (code 7326) était cotée à Paris au Premier marché jusqu'au 3 avril 2003 et a été radiée à cette date (conversion des actions à dividende prioritaire en actions ordinaires approuvée par les Assemblées générales du 7 mars 2003).

L'action SAGEM fait partie des indices SBF 120, Euronext 100, IT CAC 50, DJ STOXX.

3.4.2. Instruments financiers non négociés sur un marché réglementé

Néant

3.4.3 Données boursières

Actions ordinaires

mois	transactions	capitaux correspondants (millions euros)	Cours moyen clôture (euros)	cours le plus haut (euros)	cours le plus bas (euros)
octobre 2001	1 142 380	58,32	51,05	57,05	42,51
novembre 2001	1 738 140	100,22	57,66	67,40	48,10
décembre 2001	1 327 592	87,83	66,16	75,50	60,00
janvier 2002	1 031 892	72,40	70,16	73,50	66,25
février 2002	1 390 011	94,81	68,21	71,45	63,45
mars 2002	845 783	60,23	71,21	75,50	66,50
avril 2002	754 742	49,25	65,25	71,00	59,20
mai 2002	1 523 356	100,10	65,71	72,50	56,15
juin 2002	934 413	64,03	68,52	75,00	61,10
juillet 2002	574 109	36,25	63,15	68,85	52,20
août 2002	1 432 724	94,42	65,90	70,00	59,50
septembre 2002	823 646	53,46	64,91	70,00	50,30
octobre 2002	792 180	53,16	67,11	74,70	57,00
novembre 2002	1 958 103	145,08	74,09	79,95	69,50
décembre 2002	906 626	60,32	66,53	75,00	60,40
janvier 2003	794 524	53,27	67,05	72,95	61,65
février 2003	1 577 124	98,92	62,72	66,50	58,50
mars 2003	1 009 675	62,60	62,00	65,20	58,50

Source Natexis Capital

Actions à dividende prioritaire (radiées le 3 avril 2003 à l'issue de la conversion en actions ordinaires)

Mois	transactions	capitaux correspondants (millions euros)	cours moyen clôture (euros)	cours le plus haut (euros)	cours le plus bas (euros)
Octobre 2001	328 470	12,90	39,27	43,99	31,24
Novembre 2001	195 689	8,65	44,20	51,20	37,50
Décembre 2001	319 518	15,81	49,47	57,00	44,25
Janvier 2002	161 569	8,29	51,29	54,90	48,00
Février 2002	120 282	5,92	49,19	52,40	46,00
mars 2002	159 458	8,33	52,23	54,65	49,50
avril 2002	72 023	3,50	48,61	51,90	44,50
mai 2002	78 372	3,83	48,81	52,60	42,50
juin 2002	1 062 038	54,93	51,72	54,05	47,60
juillet 2002	167 337	8,19	48,96	53,90	44,00
août 2002	315 388	15,32	48,58	52,20	45,12
Septembre 2002	112 669	5,44	48,28	51,80	40,00
Octobre 2002	101 978	4,82	47,27	51,50	41,30
Novembre 2002	170 405	8,62	50,61	53,55	48,50
Décembre 2002	213 755	10,33	48,31	53,90	45,00
Janvier 2003	366 099	18,54	50,64	57,50	45,60
Février 2003	1 382 289	72,90	52,74	55,00	49,50
mars 2003	556 708	29,27	52,58	64,25	49,86

Source Natexis Capital

3.5. Dividendes

Exercice		Montant de la distribution par action (en francs)	Avoir fiscal (en francs)	Revenu Global par action (en francs)	Nombre d'actions	Montant total de la distribution (en francs)	
		Historique	Historique	Historique			
1998	AO	30,00	15,00	45,00	3 213 018	131 286 940	
	ADP	35,00	17,50	52,50	997 040		
1999	AO	Dividende	13,00	6,50	19,50	8 032 545	200 813 625
		Superdividende Exceptionnel	12,00	6,00	18,00		
		Total	25,00	12,50	37,50		
	ADP	Dividende	15,00	7,50	22,50	2 492 600	67 300 200
		Superdividende Exceptionnel	12,00	6,00	18,00		
		Total	27,00	13,50	40,50		
Exercice		Montant de la distribution par action (en euros)	Avoir fiscal (en euros)	Revenu Global par action (en euros)	Nombre d'actions	Montant total de la distribution (en euros)	
		Historique	Historique	Historique			
2000	AO	0,60	0,30	0,90	28 917 162	17 350 297	
	ADP	0,70	0,35	1,05	8 973 360	6 281 352	
2001	AO	0,60	0,30	0,90	27 262 516	16 357 510	
	ADP	0,70	0,35	1,05	8 973 360	6 281 352	
2002 (*)	AO	0,90	0,45	1,35	34 762 448	31 286 203	

(*) Dividende à verser au titre de l'exercice 2002 après conversion des actions à dividende prioritaire en actions ordinaires approuvée par les Assemblées générales du 7 mars 2003

Les dividendes sont prescrits dans les formes et délais légaux, soit cinq ans à compter de la date de leur mise en paiement, au profit de l'Etat. Les dividendes non perçus seront soumis aux procédures prévues par la loi.

Nota : Les données ci-dessus correspondent aux décisions historiques des Assemblées générales statuant sur les comptes des exercices mentionnés ci-dessus. Les dividendes ajustés sont disponibles dans le tableau des résultats de la société au cours des cinq derniers exercices figurant au chapitre 5.

4 Renseignements concernant l'activité de SAGEM SA

4.1. Présentation de la société et du groupe

4.1.0 Historique et structure du groupe

L'origine de la société remonte à 1924, date à laquelle elle se développe dans le domaine de la mécanique, de l'électricité puis dans les équipements électro-optiques pour la Marine Nationale.

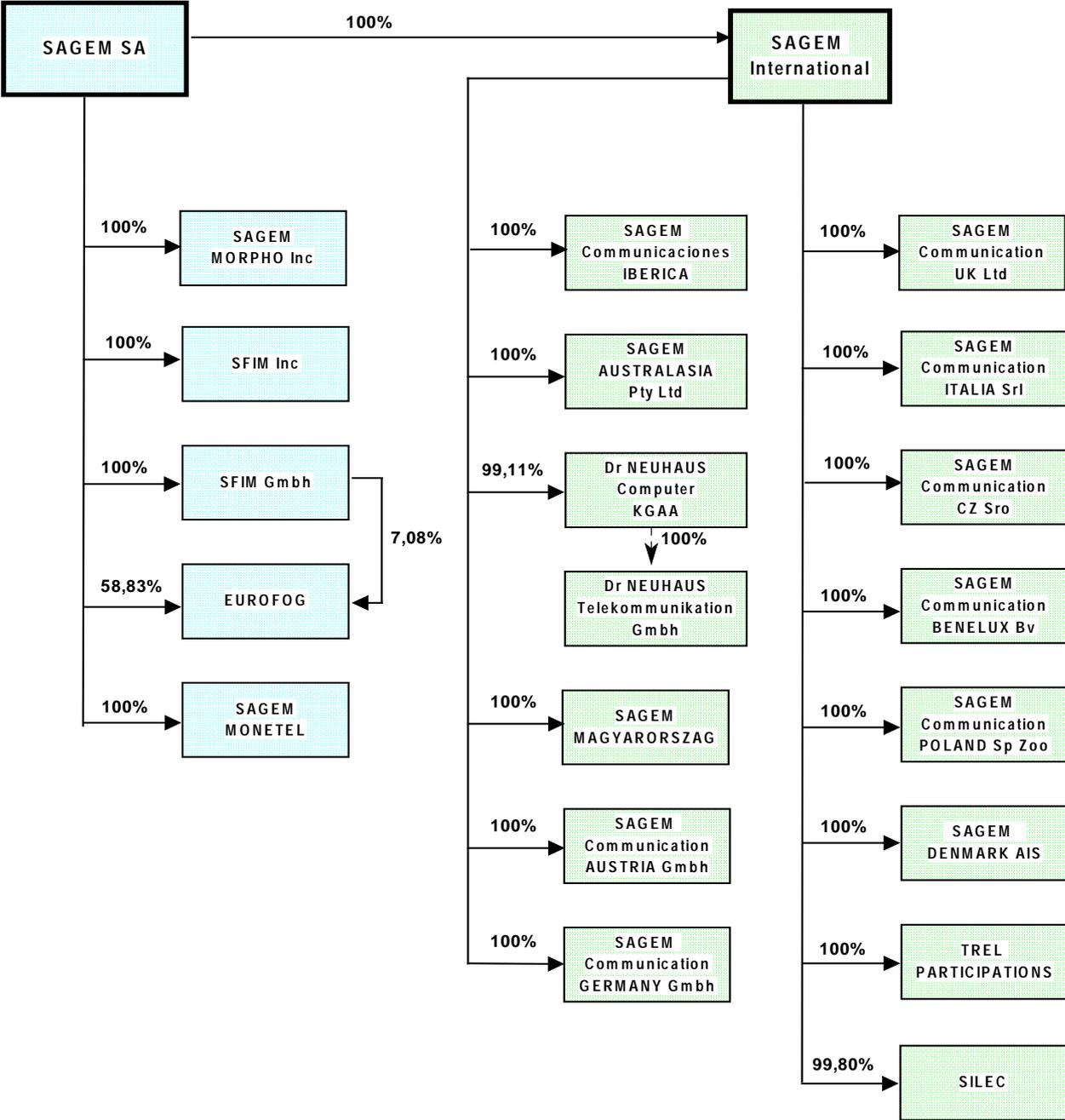
Les principales étapes au cours des dernières années sont les suivantes :

1985	Rachat de l'entreprise par ses salariés
1996	Absorption de SILEC dans SAT
1998	Absorption de SAT par SAGEM
1999	Acquisition de SFIM (électronique de défense) et fusion absorption en décembre
2000	Absorption des filiales industrielles de SFIM
2001	Cession des activités d'électronique automobile
2002	Acquisition de l'activité fax de Philips Acquisition de l'activité Transactions Electroniques MONETEL du groupe ASCOM
2003	Acquisition de l'activité Optronique de Défense LEICA VECTRONIX

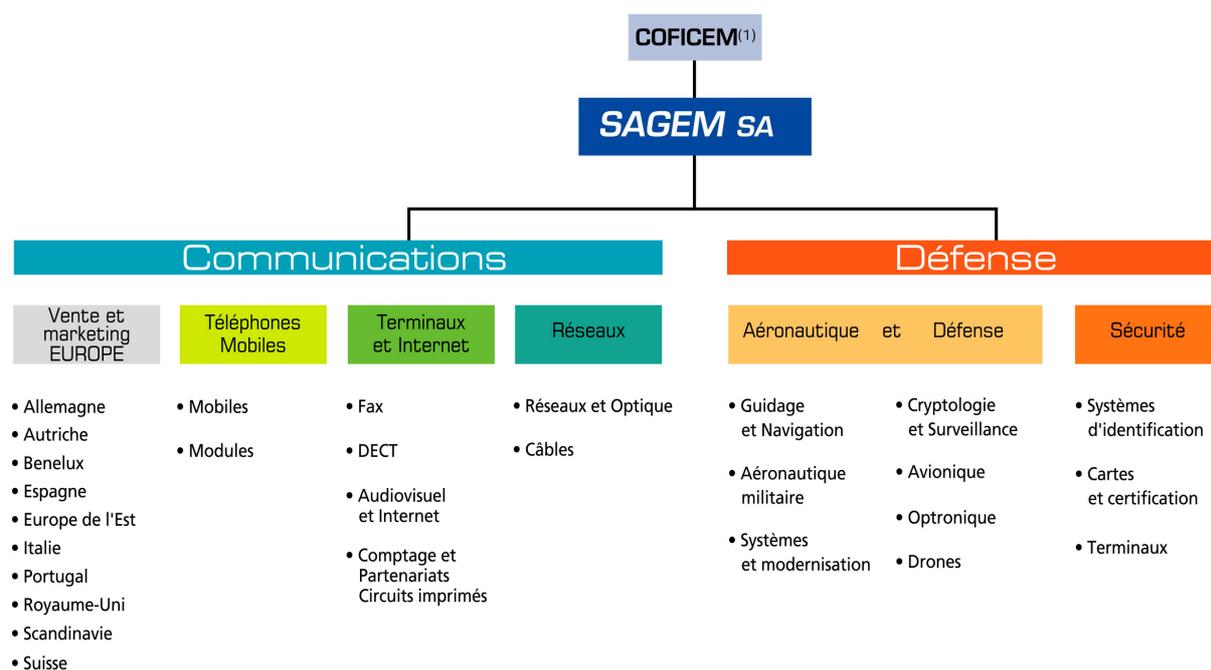
SAGEM SA a un rôle prépondérant dans le groupe, la société mère est à la fois l'organe central du groupe, la société détentrice des principaux incorporels et le principal entrepreneur. SAGEM SA représente ainsi 96% du CA consolidé et 79% du total du bilan consolidé à fin 2002.

Les filiales, principalement implantées à l'étranger, forment un réseau de commercialisation et quelques unes sont des centres de R&D. Elles sont pour la plupart de création récente liée à la réalisation des opérations d'acquisition en 2002. Les Présidents des filiales sont les principaux responsables de Division ou d'Activité de SAGEM SA. Les services centraux sont refacturés aux filiales conformément à un contrat de services.

Organigramme juridique du Groupe SAGEM au 31 décembre 2002 (filiales consolidées)



Organigramme du groupe par branche d'activité (décembre 2002)



(1) Détenu à 66% par les salariés

Au 31 décembre 2002, COFICEM détient 41% du capital de SAGEM et 64 % des droits de vote

4.1.1. à 4.1.3 Activité du groupe SAGEM

RESULTATS DE L'EXERCICE 2002

Le chiffre d'affaires du groupe SAGEM pour l'exercice 2002 s'élève à 2.763 millions d'euros. La croissance est d'environ 5% par rapport au chiffre d'affaires retraité de 2.634 millions d'euros en 2001 (hors activité automobile cédée). La part du chiffre d'affaires réalisé à l'international est de 54%, principalement sur le marché européen.

L'excédent brut d'exploitation du groupe s'élève à 281,8 millions d'euros et marque une forte croissance par rapport à 2001 (25,4 millions d'euros). Le résultat d'exploitation consolidé est de 130,1 millions d'euros en 2002, soit 4,7% du chiffre d'affaires.

Les éléments marquants de l'année 2002 sont le retour du groupe aux bénéfices, un résultat d'exploitation bénéficiaire dans toutes les divisions, en particulier dans la téléphonie mobile, confirmant les objectifs annoncés par le groupe, un retour à la croissance interne, accompagné par des acquisitions ciblées (activité fax Philips en avril 2002, activité terminaux de paiement Monétel en octobre 2002, implantation d'une activité comptage en Tunisie par la création d'une filiale en décembre 2002) et des partenariats industriels avec la société Dassault Aviation en avril 2002, la société Bird en Chine en décembre 2002 et la société Gemplus en décembre 2002.

L'objectif de réduction de 20 % des coûts « plan Rebond 2002 » portant sur les achats, les processus de production, de R&D ainsi que les procédures administratives et de gestion a été atteint.

Le résultat financier est positif à hauteur de 1,9 million d'euros.

Le résultat exceptionnel ressort à - 14,4 millions d'euros. Il comporte des charges et des reprises de provisions liées à la téléphonie mobile et des charges de restructuration intervenues dans le cadre du plan d'économies « Rebond 2002 ».

Le résultat net consolidé ressort à 76,9 millions d'euros.

La capacité d'autofinancement est de 155 millions d'euros. Le montant des investissements industriels et incorporels en 2002 est de 61 millions d'euros. Le besoin en fonds de roulement a fortement diminué compte tenu des actions de réduction de coût et d'amélioration du cash-flow menées en 2002 dans le cadre du plan « Rebond 2002 ».

Au 31 décembre 2002, la structure du bilan consolidé est solide avec un montant de capitaux propres de 1,3 milliard d'euros et un niveau d'immobilisations incorporelles faible compte tenu d'une politique d'acquisitions effectuées sur une base de valorisation prudente. La trésorerie nette est positive d'environ 464 millions d'euros. Ce niveau élevé traduit la capacité du groupe à mener en parallèle son développement interne et une croissance externe, tout en maîtrisant les charges.

INFORMATIONS SECTORIELLES

Répartition par branche du chiffre d'affaires consolidé :

Millions €	2002		2001		2000	
Communications	1 764,9	63,9%	1 703,5	56,1%	2 915,4	68,3%
Défense et sécurité	998,4	36,1%	930,3	30,6%	894,6	21,0%
Total Périmètre 2002	2 763,3	100%	2 633,8	86,7%	3 810	89,3%
Automobile *	-	-	403,7	13,3%	460	10,7%
Total	2 763,3	100%	3 037,5	100%	4 270	100%

* cession des activités d'électronique automobile fin septembre 2001

Répartition du chiffre d'affaires consolidé par division

M€	2002	2001
• Division Téléphones Mobiles	678,6	473,5
Terminaux Internet	361,4	230,4
Terminaux Sans Fil	69,3	51,3
Audiovisuel & Internet	51,7	272,1
Comptage et Partenariats	132,8	134,8
• Division Terminaux et Internet	615,2	688,6
Réseaux et Optique	244,3	282,8
Câbles	226,8	258,6
• Division Réseaux	471,1	541,4
Branche Communications	1.764,9	1.703,5
Défense	212,4	265,2
Avionique Optronique	442,6	413,9
• Division Aéronautique et Défense	655,0	679,1
• Division Sécurité	343,4	251,2
Branche Défense et Sécurité	998,4	930,3
<i>Chiffre d'affaires de l'exercice</i>	2.763,3	2.633,8*

* Chiffre d'affaires hors activité Automobile, le chiffre d'affaires publié de 3.037,5 millions d'euros intègre l'activité Automobile cédée fin septembre 2001

En terme de saisonnalité, le quatrième trimestre est le plus important de l'année avec environ un tiers du chiffre d'affaires consolidé en 2002 pour chacune des deux branches.

Répartition par zones géographiques du chiffre d'affaires consolidé :

Millions €	2002		2001*		2000 *	
France	1 271	46,0%	1 437	47,3%	1 726	40,4 %
International	1 492	54,0%	1 600	52,7%	2 544	59,6 %
Total	2 763	100%	3 037	100%	4 270	100 %

*Périmètre incluant l'activité d'électronique automobile cédée le 30 septembre 2001 : le retraitement des chiffres hors automobile n'apporte pas de modification significative.

Le chiffre d'affaires à l'international comprend principalement les ventes directes à l'exportation, qui se ventilent de la façon suivante en 2002 : Europe 44 %, Asie/Océanie 24 %, Amérique 12 %, Afrique 20%.

Répartition du résultat d'exploitation consolidé par division

Millions d'euros	2002	2001
Téléphones Mobiles	21	- 238
Terminaux et Internet	29,6	35
Réseaux	1,2	12
Défense et Sécurité	78,3	73
Total	130,1	- 118*

* Résultat d'exploitation hors activité Automobile cédée fin septembre 2001

BRANCHE COMMUNICATIONS

Le chiffre d'affaires de la Branche Communications s'élève à 1.764,9 millions d'euros en 2002 contre 1.703,5 millions d'euros en 2001, soit une progression de 3,6 %. La part du chiffre d'affaires réalisé à l'étranger est de 52,2 % .

Le résultat d'exploitation ressort à 51,8 millions d'euros en 2002, soit 2,9 % du chiffre d'affaires.

L'année 2002 est riche d'événements pour la Branche Communications SAGEM. En téléphonie mobile, SAGEM retrouve la croissance avec le myX5. Les opérateurs comme les utilisateurs ont plébiscité ce GSM qui associe fonctions originales, technologie et prix modéré. C'est sur cette trilogie stratégique que de nouvelles gammes de produits sont élaborées pour professionnels et particuliers. Plusieurs accords majeurs ont été conclus en 2002 (Fujitsu Limited, BIRD...) qui doivent permettre de poursuivre à l'avenir la croissance retrouvée en 2002.

Dans les télécopieurs, SAGEM a repris l'activité fax de Philips. La complémentarité des produits et des présences commerciales ont porté le groupe à la première place sur le marché européen. Les nouveaux appareils multifonction lancés connaissent un accueil favorable. Avec une gamme de produit élargie, SAGEM est présent sur tous les types d'impression et tous les segments commerciaux. Les entreprises comme les consommateurs trouvent dans la gamme du groupe la solution à leurs besoins de communication. Les forces de vente développées par l'intégration des équipes Philips sont présentes partout en Europe.

Les téléphones sans fil sont également en phase de croissance. Les SAGEM DECT SMS ont été retenus par de nombreux grands opérateurs européens. Dans le marché du renouvellement des appareils filaires, le confort d'utilisation des sans fil et les nouveaux services auxquels ils donnent accès ouvrent des perspectives de vente engageantes.

L'année a été plus difficile dans les décodeurs, sur un marché en mutation profonde. L'efficacité croissante de la compression video numérique va entraîner des besoins de stockage local. SAGEM a en conséquence développé

un décodeur à disque dur, véritable enregistreur de vidéos numériques, dont la souplesse d'utilisation a été très appréciée par les usagers. En parallèle, un décodeur à faible coût a été développé, qui répond aux besoins de certains opérateurs qui limitent drastiquement leurs investissements. SAGEM participe enfin, aux côtés des grands clients, aux expérimentations de diffusion vidéo sur ADSL, technologie à l'avenir prometteur.

Dans le contexte économique complexe des réseaux, SAGEM a su proposer de nouveaux modems et routeurs au design compact et aux prix compétitifs. Ils ont été référencés par de nombreux clients. La nouvelle gamme de multiplexeurs optiques compacts et à bas coûts a été retenue par France Télécom à l'issue d'un appel d'offres international, puis introduite en OEM ou en direct en Europe et en Afrique. Enfin le lancement d'une activité de conception et de réalisation de réseaux dédiée aux collectivités locales a été favorablement accueillie. Les câbles de haute tension connaissent un fort développement à l'international et les technologies de câbles enfouis, plus respectueux des paysages, doivent voir leur essor commercial se poursuivre en 2003. Des succès ont également été enregistrés dans les câbles de données.

Répartition du chiffre d'affaires par activité

Millions €	2002		2001		2000	
	Chiffre d'affaires	Pourcentage	Chiffre d'affaires	Pourcentage	Chiffre d'affaires	Pourcentage
Téléphones Mobiles	678,6	38,5%	473,5	27,8%	1 420,7	48,7%
Terminaux et Internet	615,2	34,9%	688,6	40,4%	793,5	27,2%
Réseaux et Optique	244,3	13,8%	282,8	16,6%	459,3	15,8%
Câbles	226,8	12,9%	258,6	15,2%	241,9	8,3%
Total	1 764,9	100%	1 703,5	100%	2 915,4	100%

Principaux concurrents par activité

Téléphones mobiles	Nokia, Motorola, Samsung, Siemens, Sony Ericsson, Alcatel
Fax	Hewlett Packard, Brother, Canon, Panasonic
Téléphones DECT	Philips, Siemens
Décodeurs de TV numérique	Thomson Multimedia, Pace Micro
Réseaux	Alcatel, Lucent, Cisco
Câbles	Nexans, Pirelli

DIVISION TÉLÉPHONES MOBILES

Le chiffre d'affaires de l'exercice 2002 s'élève à 678,6 millions d'euros contre 473,5 millions d'euros en 2001, soit une progression de 43,3 % grâce au succès du nouveau produit à écran couleur (myX-5) et au développement des ventes de modules de radiocommunications. Le Groupe a vendu 7,8 millions d'unités. La part du chiffre d'affaires réalisé à l'étranger est de 68,8 %, principalement en Europe et en Chine.

Le résultat d'exploitation est de 21 millions d'euros, soit 3,1% du CA de l'activité, le retour à la profitabilité ayant été atteint dès le 2ème trimestre 2002.

Pour la téléphonie mobile, 2002 a été une année de reconstruction basée sur l'achèvement de la restructuration de notre outil industriel et le lancement de nouveaux produits.

L'activité Téléphonie mobile est redevenue profitable grâce au lancement du myX-5, premier GSM SAGEM à écran couleur qui a été adopté par de nombreux opérateurs. Pesant moins de 100 grammes, ce téléphone mobile GPRS, Wap, data/fax et port infra-rouge, offre des fonctions attractives comme les sonneries hi-fi, la possibilité de télécharger des jeux et d'envoyer des messages intégrant du texte, des sons et des images. Il est rapidement entré dans le Top 3 des meilleures ventes européennes de mobiles à écran couleur. Début 2003 verra l'arrivée de la capacité à adresser des messages multimedia (MMS), ainsi que d'un modèle capable de prendre et d'envoyer des photos.

En entrée de gamme, le SAGEM myX-3 dispose des mêmes fonctions innovantes que le myX-5 et d'un écran bicolore. La version myX-3d intègre également un modem data/fax adapté aux besoins de l'utilisateur de PC en déplacement auquel il permet de consulter sa messagerie à distance.

SAGEM a également élargi sa gamme de produits avec la ligne « clam », format poudrier ou coquillage, correspondant aux tendances asiatiques arrivant sur les marchés européens. Petit dans la poche, mais grand, donc confortable en utilisation, le MY 3078 est l'un des plus petits appareils de cette catégorie. Le MY3088 présente en plus un écran externe permettant de savoir qui appelle, sans ouvrir le mobile. Commercialisés principalement en Europe de l'Ouest, ils ont reçu un très bon accueil des utilisateurs.

Très présent sur les continents européens, africain et asiatique, SAGEM est entré en 2002 sur les marchés de l'Amérique du Sud. Différents téléphones portables répondant aux besoins des opérateurs de réseaux GSM 900/1800 comme des réseaux 900/1900 ont été introduit en Bolivie, au Brésil, au Chili, au Pérou et au Salvador.

Les perspectives de croissance et de rentabilité sont également favorables pour les outils de tests GPRS et pour les modules de radio-communication : après avoir livré près de 3 millions de modules en 2002, SAGEM élargit encore le nombre de ses clients et a déjà reçu pour 2003 des commandes fermes de l'ordre de 2,5 millions d'unités qui concernent plus de 15 partenaires.

La gamme de modules SAGEM permet aux clients de concevoir les produits les plus adaptés à la demande : du GSM bi-bande au GPRS 4+1 tri-bande, avec une vitesse de transmission de 56 kbs, EMS, sonneries hi-fi, jeux interactifs et la capacité de gérer des écrans pouvant afficher jusqu'à 65 000 couleurs pour des informations toujours plus agréables à consulter.

La gamme des modules de radio-communications SAGEM répond aux besoins d'intégration de la communication sans fil dans un grand nombre d'applications, notamment les téléphones mobiles, les modems sans fil, les smartphones, les agendas électroniques, les accessoires PC ou les solutions multimédia pour l'automobile.

Enfin, un accord a été signé avec le japonais Fujitsu Limited pour développer les technologies nécessaires aux communications mobiles de 3^{ème} génération et mettre en commun les savoir-faire pour concevoir les solutions matérielles et logicielles qui seront au cœur des futurs SmartPhones bi-mode (GSM-GPRS/UMTS). Les produits de pré-série sont envisagés pour fin 2003, et la commercialisation à une plus grande échelle pour 2004. Grâce ce partenariat, SAGEM bénéficie de l'expérience du constructeur japonais sur le marché nippon, précurseur en téléphonie de troisième génération. C'est un choix d'avenir : la téléphonie mobile n'est plus un marché de conquête mais un marché de renouvellement, d'où l'importance de proposer aux opérateurs et aux utilisateurs finaux des appareils aptes à rendre de nouveaux services.

Afin de consolider les relations avec le chinois BIRD, premier client de SAGEM pour les modules, une joint-venture a été établie : la société Ningbo BIRD SAGEM Electronics Limited doit atteindre une capacité de production de 12 millions de mobiles, dont plus de la moitié pourront être basés sur les modules SAGEM.

Tous ces nouveaux appareils joints aux développements géographiques ont permis à SAGEM de dépasser ses objectifs 2002 pour atteindre 7,8 millions de produits vendus. Fort de ces résultats et des produits innovants qui seront mis sur le marché en 2003, SAGEM vise 10 à 12 millions de produits vendus cette année, avec un objectif de croissance de 20% du chiffre d'affaires.

Recherche & développement :

- SAGEM a préparé l'introduction du multimédia dans ses GSM en réalisant des études pour l'intégration d'une caméra vidéo dans différentes configurations de mobiles. Des solutions originales ont été développées permettant de réduire les contraintes d'encombrement, de connectique et de rayonnement.
- Une nouvelle génération de modules GSM a été développée (M0130, MO170 et MO190) avec un niveau d'intégration très élevé. Ces produits incorporent toutes les fonctionnalités des mobiles haut de gamme dans un design compact (54x34x3 mm): services GSM, GPRS 4+1, tri-bande, compatibilité avec les réseaux GSM 900, 1800 et 1900, EMS, sonneries hi-fi, gestion d'écrans couleur, jeux interactifs et téléchargeables, compatibilité avec les fonctions M-services...
- Dans le cadre des développements de la technologie 3G, le partenariat technologique avec Fujitsu a commencé par des travaux sur le développement d'une nouvelle plate-forme de communication bi-mode GSM-GPRS/UMTS et d'une plate-forme applicative, en charge des fonctions multimédia.

DIVISION TERMINAUX ET INTERNET

Le chiffre d'affaires de l'exercice 2002 s'élève à 615,2 millions d'euros contre 688,6 millions d'euros en 2001, soit un repli de 10,7 %. La part du chiffre d'affaires réalisé à l'étranger est de 42,4 %.

Le résultat d'exploitation de la division est ressorti à 29,6 millions d'euros, soit 4,8 % du chiffre d'affaires.

L'activité Terminaux Internet a réalisé un chiffre d'affaires de 361,4 millions d'euros, contre 230,4 millions d'euros en 2001. Concrétisé début avril, le rachat de l'activité fax de Philips a permis de compléter la gamme de produits et d'augmenter fortement le chiffre d'affaires tout en prenant des parts de marché dans les pays de l'Union européenne en s'appuyant sur les 70 commerciaux rattachés à la Division. SAGEM est n° 1 des fax en Europe avec environ 20% de part de marché².

Le fax est apprécié pour sa simplicité d'utilisation, sa rapidité d'envoi et sa qualité de réception. C'est un marché mature qui possède encore deux axes de croissance : les fax SMS, inventés par SAGEM, qui facilitent la rédaction de messages courts, et les fax multifonction qui font office de télécopieur mais aussi de photocopieur, de scanner et d'imprimante. La complémentarité des produits SAGEM et Philips a permis de constituer une offre de produits complète, attractive et d'être présents sur toutes les technologies (thermique, transfert thermique, jet d'encre et laser) et tous les segments de marché : des phonefax pour les particuliers et SOHO (Small Office, Home Office), véritables petites unités de communication, avec téléphonie fixe, téléphone Dect, fax, SMS, jusqu'au serveurs pour grandes entreprises et télécopieurs « tout en un ». La clientèle professionnelle trouve dans ces derniers une nouvelle source de productivité.

De nombreux nouveaux produits ont été introduits sur le marché, sous l'une ou l'autre marque, comme le SAGEM Phonefax 2630 SMS, le Philips MF Jet 500, appareil jet d'encre pour entreprises et le SAGEM MF 3430, multifonction laser.

Suite à l'acquisition de l'activité Fax de Philips, SAGEM a mis en place des équipes commerciales, marketing, service et logistique en Allemagne, Autriche, Benelux, Espagne, Europe de l'Est (Tchéquie/Slovaquie, Roumanie, Hongrie, Pologne notamment), Italie, Portugal, Royaume-Uni, Scandinavie et Suisse. Ces entités nationales assurent la commercialisation de plusieurs lignes de produits du groupe SAGEM sur les marchés grand public et professionnels.

L'intégration complète des équipes de ventes issues de Philips étant achevée, la notoriété des deux marques, les nouveaux produits et la qualité reconnue des appareils devraient permettre d'améliorer encore les parts de marché et de développer notamment le segment « Business to Business ». SAGEM a un objectif de vente de 1 million de fax en 2003.

L'activité dans les téléphones sans fil digitaux DECT, qui a représenté un chiffre d'affaires de 69,3 millions d'euros en 2002 contre 51,3 millions d'euros en 2001, bénéficie également de cette nouvelle dimension commerciale. Ce domaine sensible à l'innovation est en pleine expansion : la gamme s'est enrichie de nouveaux produits qui permettent d'envoyer des SMS, les SAGEM WP 12 33 et WP 22 33. Ils répondent tant aux attentes des utilisateurs qui souhaitent pouvoir adresser des messages courts à leurs correspondants depuis leur ligne fixe, qu'à celles des opérateurs fixes qui veulent augmenter l'ARPU (Revenu Moyen Par Utilisateur) par de nouveaux services. Ces téléphones DECT ont été retenus notamment par Belgacom, British Telecom, Portugal Telecom, et Telefonica. Ils sont aussi en distribution dans de nombreux pays, dont l'Allemagne, l'Espagne, l'Italie.

En volume, les ventes de DECT en 2002 ont progressé de l'ordre de 30 % par rapport à 2001 et doivent poursuivre leur croissance en 2003.

Le chiffre d'affaires réalisé dans l'Activité Audiovisuel et Internet (décodeurs de télévision numérique principalement) est de 51,7 millions d'euros, contre 272,1 millions d'euros en 2001. Le volume des ventes de décodeurs a baissé (300 000 décodeurs livrés en 2002 contre 1,050 en 2001) dans un marché, difficile en 2002, dont l'évolution reste dépendante de la situation des opérateurs de TV numérique et de leurs investissements. En

² Source Infosource

2003, SAGEM propose trois types de terminaux permettant aux opérateurs de télévision de segmenter leur offre pour conquérir de nouveaux clients :

- un décodeur entrée de gamme «boîte à zapper », sans fonctionnalité interactive, mais proposé à des prix très attractifs pour réduire les coûts d'acquisition des opérateurs. Ce produit permet notamment de répondre à des appels d'offres en Asie ;
- un décodeur milieu de gamme, avec interactivité et services,
- et enfin un décodeur haut de gamme, avec disque dur permet d'enregistrer des programmes et même de pratiquer le paiement de la télévision à la séance.

Dans ce marché en pleine mutation, le développement de la télévision numérique terrestre et le déploiement de la télévision par ADSL apparaissent comme les deux leviers de la reprise. SAGEM est d'ailleurs partenaire de France Télécom pour une expérimentation de vidéo sur ADSL avec décodeur à disque dur qui sera réalisée à Lyon au deuxième semestre 2003. Cette percée technologique est appelée à un grand succès, puisque tous les foyers équipés d'une ligne téléphonique pourront bénéficier de la vidéo sur ADSL.

Le chiffre d'affaires de l'Activité Comptage et Partenariats est de 132,8 millions d'euros, contre 134,8 millions d'euros en 2001. Fort de son expérience en électronique de haute technologie, SAGEM a acquis une expertise reconnue dans le domaine du comptage d'énergie et offre aux Compagnies d'électricité une large gamme de produits permettant d'approvisionner l'énergie au meilleur coût, de facturer à moindre frais, d'analyser l'énergie consommée. Cette gamme répond aux besoins des particuliers, des professionnels comme des industriels.

Leader sur le marché français, SAGEM est l'un des premiers fournisseurs d'EDF pour les compteurs électroniques. Le développement de l'export est également en forte hausse, les livraisons en Afrique du Nord et en Europe se poursuivant à un rythme soutenu. Les solutions complètes de comptage d'énergie électrique intégrant la gestion d'énergie et des systèmes anti-fraude que SAGEM proposent à ses clients ont généré une croissance de 25 % en volume. Fin 2002, une filiale a été créée en Tunisie pour la fabrication de cartes à faible coût de revient qui vont permettre l'accès à de nouveaux clients.

SAGEM propose des coopérations de fabrication fondées sur ses modules électroniques et mécaniques. Ces cartes électroniques permettent la mise au point de nombreux appareils et équipements pour l'habitat, le domaine médical, les télécommunications ou le secteur industriel. Les clients bénéficient de la force d'innovation SAGEM et des perfectionnements technologiques mis au point par les équipes de Recherche et Développement et les centres de fabrication. Les compétences en électronique, les capacités d'étude, de création et de production ont conquis de grands noms de l'industrie. Des besoins en électronique en croissance dans de nombreux domaines d'activité permettront de prolonger en 2003 l'amélioration des ventes constatée fin 2002.

Recherche & Développement

- Dans le domaine des télécopieurs, les travaux de développement ont renforcé la sûreté de fonctionnement et ont permis l'intégration de fonctions innovantes comme la supervision basée sur la technologie XML (Extensible Markup Language) adaptée aux évolutions de produit, envoi de message SMS entre télécopieurs multifonction et terminaux mobiles GSM. La fonction d'impression a également été améliorée grâce à la technologie PostScript® (langage standardisé pour une impression optimale de textes et de graphiques) dans les appareils haut de gamme.
- Dans le prolongement du développement de la nouvelle génération de terminaux à disque dur, des améliorations significatives ont été apportées pour augmenter la capacité des fonctions de mémorisation : l'optimisation de l'électronique a permis de développer un décodeur beaucoup plus performant dans un volume divisé par deux.

DIVISION RÉSEAUX

Le chiffre d'affaires de l'exercice 2002 s'élève à 471,1 millions d'euros (dont 226,8 millions d'euros pour les Câbles), contre 541,4 millions d'euros en 2001 (dont 258,6 millions d'euros pour les Câbles) en baisse de 13 % par rapport à 2001. La part du chiffre d'affaires réalisé à l'étranger est de 40,9%.

Dans un contexte difficile, le groupe a dégagé un résultat d'exploitation positif de 1,2 million d'euros sur l'exercice, grâce à une bonne maîtrise des coûts.

ACTIVITE RESEAUX ET OPTIQUE

En 2002, les investissements des opérateurs réseaux se sont considérablement ralentis. Dans ce climat morose, SAGEM a su faire preuve d'innovation et proposer de nouveaux produits performants, à prix attractifs, qui ont conduit à une augmentation de parts de marché, et un développement des positions en Europe de l'Est et en Afrique.

SAGEM a confirmé sa position de leader dans le domaine de l'Internet haut débit grâce au succès de la nouvelle gamme de modems ADSL, *E@st800/840*, mise sur le marché en octobre 2002. Ces produits, par leur compacité, leur compétitivité et leur design personnalisables, permettent aux opérateurs et aux Fournisseurs d'Accès Internet d'offrir des solutions différenciées et adaptées aux besoins des utilisateurs. Ils ont été retenus et validés dans plusieurs pays européens et déployés notamment par Free, T-Online/Club Internet et Wanadoo. En 2003, SAGEM complètera cette gamme par des routeurs résidentiels avec interface ADSL intégrée et équipés de la technologie IEEE 802.11, et par des passerelles résidentielles offrant de nouveaux services comme, par exemple, la voix sur IP (VoIP).

Dans le domaine de la boucle locale et de la collecte optique, SAGEM a ouvert de nouvelles perspectives avec des solutions SDH extrêmement compétitives en terme de prix et de fonctionnalités. Ainsi, le Groupe France Telecom, qui a déjà largement déployé le multiplexeur SAGEM ADR155C, a choisi le multiplexeur optique SAGEM ADR2500C pour équiper ses réseaux de télécommunications en France et à l'international. D'autres opérateurs européens et africains ont, eux aussi, retenu les offres optiques SAGEM.

Entièrement développés par SAGEM sur des concepts inédits, l'ADR155C et l'ADR2500 se différencient par la compacité et une très forte compétitivité, l'intégration d'interfaces innovantes, comme le Fast Ethernet et le Gigabit Ethernet. Cette gamme complète, modulaire et flexible, associée à une gestion efficace basée sur les standards du marché, permet aux opérateurs d'offrir de nouveaux services aux entreprises, d'optimiser leurs investissements SDH et de diminuer les coûts d'opération et de maintenance.

Pour répondre aux besoins de raccordement de réseaux d'infrastructures cellulaires, SAGEM offre une gamme complète de solutions basées sur les différentes technologies de transmission et ayant une gestion commune :

- l'ADR155C,
- le système de transmissions DCN-SHDSL sur paire cuivre,
- et la série de faisceaux hertziens multi-débit SAGEM LINK couvrant les fréquences de 7 à 38 GHz et les débits de 2 à 16 x 2Mbit/s.

Cette nouvelle gamme, flexible et adaptée aux nouvelles attentes des opérateurs pour l'évolution des débits, a été retenue par plusieurs opérateurs en Afrique, en Amérique Centrale, en Europe et en Asie.

Fort de l'étendue de ses activités de télécommunications, de la haute technologie de ses produits, de son offre de services et de conseils, SAGEM dispose des meilleurs atouts pour devenir le partenaire privilégié des collectivités locales. Les équipes travaillent en étroite liaison entre elles afin d'apporter des solutions adaptées aux besoins des collectivités et d'envisager les réseaux d'infrastructures multiservices leur permettant d'interconnecter les bâtiments administratifs, d'équiper les zones d'activité et de raccorder les habitants à l'Internet haut débit. Ces projets, pour une vie meilleure dans la cité, englobent les plus récentes technologies : IEEE 802.11, voix sur IP (VoIP), satellite, infrastructure optique et radio...

Lexique

ADSL : Asymmetrical Digital Subscriber Line

DSL : Digital Subscriber Line

SDH : Synchronous Digital Hierarchy

SHDSL : Single High-Speed Digital Subscriber Line

VoIP : Voice Over IP

Recherche & Développement

- Une nouvelle gamme de modems ADSL a été développée. Elle se caractérise par sa très grande compacité et un design aux lignes très douces. Elle bénéficie des travaux menés par SAGEM sur l'interopérabilité avec les systèmes des différents opérateurs européens. Les modèles les plus évolués sont de véritables passerelles

de communications, et témoignent de la capacité de SAGEM à marier les technologies, en intégrant entre autres des fonctions de routage, de sécurité et de contrôle d'un réseau local radio à la norme IEEE.

- L'architecture de l'ADR2500C comprend des innovations et des concepts originaux : la technologie est concentrée sur l'organe de brassage / commutation, conduisant à plus de compacité, un coût et donc un prix extrêmement compétitif.
- SAGEM a confirmé sa maîtrise de la technologie Ethernet sur SDH en couvrant la plus large gamme de débits tout en assurant la qualité du service dans le transport des flux multimédia (voix, données et vidéo). L'exploitation des réseaux est rendue particulièrement ergonomique par l'introduction d'un gestionnaire de haut niveau qui s'appuie sur une architecture ouverte de type Internet.

ACTIVITE CABLES

Dans le domaine de la haute tension, la qualité reconnue de l'expertise SAGEM s'étend très fortement à l'international : plus de 80% du chiffre d'affaires est réalisé à l'export.

Les équipes SAGEM ont conçu des solutions originales clés en main pour répondre de façon globale aux appels d'offres : elles intègrent notamment les études in situ, tenant compte des contraintes économiques et de la protection de l'environnement. Cette capacité d'innovation en ingénierie a conduit l'opérateur danois ELTRA à demander à SAGEM de réaliser 3 interconnexions souterraines de 14 Km à 400 KV, soit plus de 84 Km de câbles. Ces liaisons enterrées vont permettre de préserver le paysage danois, en zone urbaine et au voisinage d'un site écologiquement sensible (traversée d'un fjord). Cette réalisation, qui s'inscrit dans la perspective d'amélioration des interconnexions des réseaux de transport d'énergie en Europe, représente une grande première pour la préservation de l'environnement. La technologie SAGEM permet aussi l'enfouissement des câbles moyenne tension grâce au développement de son câble TOUS TERRAINS.

Afin d'améliorer les transmissions de voix et de données, SAGEM a développé une gamme de câbles coaxiaux rayonnants et dispose d'offres complètes visant à améliorer la couverture radio (GSM, IEEE) dans les zones de réception difficiles comme les tunnels ou les bâtiments. Fournisseur de système clés en main, SAGEM propose à ses clients d'assurer le projet dans son ensemble : aide à la conception, fourniture et installation. Le câble à quarte rayonnante, récemment conçu par SAGEM, est particulièrement adapté pour les utilisations en bâtiments (galeries marchandes, parkings...) et devrait connaître un essor commercial en 2003.

Les câbles à fibre optique μ GAINÉ® seront également enrichis d'une gamme complète de mini câbles d'accès (câbles μ GAINÉ® ACCESS) et d'un nouveau module soufflable, adapté au raccordement des abonnés : ce micro câble permet d'installer jusqu'à 12 fibres, rapidement et économiquement, sur plus d'un kilomètre, grâce à la technologie du portage par air ou par eau dans une microconduite de quelques millimètres de diamètre. En 2002 plusieurs centaines de kilomètres de ces nouveaux câbles ont été posés, dont plus de 90 % à l'export, confirmant ainsi le succès du concept μ GAINÉ® à l'international.

Recherches & Développement

- Pour réduire les coûts d'installation de câbles moyenne tension enterrés, Sagem a conçu une gaine de câble spécifique assurant une protection mécanique renforcée. Le câble "Tous Terrains" a été développé pour être mis en terre de façon simple et peu coûteuse. Des essais sont en cours, en laboratoire et sur le réseau national.

BRANCHE DEFENSE ET SECURITE

Le chiffre d'affaires de la Branche Défense et Sécurité s'élève à 998,4 millions d'euros en 2002 contre 930,3 millions d'euros en 2001, soit une progression de 7,3 %. La part du chiffre d'affaires réalisé à l'étranger est de 57,2 %.

Le résultat d'exploitation ressort à 78,3 millions d'euros en 2002 contre 73 millions d'euros en 2001, soit 7,8 % du chiffre d'affaires.

Les résultats obtenus confirment la pertinence des développements technologiques et la compétitivité des offres dirigées vers les grands programmes de défense, d'aéronautique et de sécurité.

La lutte contre le terrorisme global et le renforcement correspondant des capacités d'interventions et de surveillance de la France et de ses alliés, a conduit à la poursuite d'une croissance forte du carnet de commandes, qui, en défense, atteint trois années de livraison, gage de la forte dynamique des ventes dans les années à venir. Il s'est renforcé au cours de l'exercice avec 1,1 milliard d'euros de prises de commandes.

SAGEM est n° 3 européen en électronique de défense, n° 1 européen en systèmes inertiels et le troisième mondial³, premier constructeur européen de systèmes optroniques et de systèmes de drones tactiques, le leader mondial en biométrie à base d'empreintes digitales⁴, le leader mondial des commandes de vol d'hélicoptères, le leader mondial des optiques spatiales.

La stratégie du groupe s'appuie sur une croissance régulière de 10% à long terme dans la défense et sécurité avec un doublement du chiffre d'affaires d'ici à trois ans.

Répartition du chiffre d'affaires par activité :

Millions €	2002		2001		2000	
Défense	212,4	21,3%	265,2	28,5%	224,2	25,1%
Avionique Optronique	442,6	44,3%	413,9	44,5%	403,4	45,1%
Sécurité	343,4	34,4%	251,2	27,0%	267,0	29,8%
Total	998,4	100%	930,3	100%	894,6	100%

Principaux concurrents par activité :

Electronique de défense	B Ae (British Aerospace) - Gec (General Electric) - Thalès
Navigation inertielle	Honeywell - Litton Industries
Optronique	Lockeed Martin - Raytheon
Pilotage d'hélicoptères	Thalès - Honeywell - Rockwell Colins
Retrofit avions/hélicoptères	IAI - Elbit
ACMS*	Teledyne - Allied Signal
Drones	IAI
Sécurité	
Biométrie	NEC, MOTOROLA, COGENT
Terminaux de paiement	INGENICO, HYPERCOM, VERIFONE
Cartes	GEMPLUS, SCHLUMBERGER, GIESECKE

* ACMS : Aircraft Condition Monitoring System

DIVISION AERONAUTIQUE ET DEFENSE

Elle comprend deux Activités, l'Activité Défense et l'Activité Avionique et Optronique.

Le chiffre d'affaires de l'exercice 2002 s'élève à 655 millions d'euros contre 679,1 millions d'euros en 2001, soit une baisse de 3,5 % résultant d'un report de livraisons de 2002 sur l'année 2003. La part du chiffre d'affaires réalisé à l'étranger est de 41,7 %.

DEFENSE

La production d'équipements de navigation inertielle a connu une forte croissance en 2002. Ces équipements intègrent presque systématiquement le GPS, et fournissent ainsi en permanence des informations précises et imbrouillables, de position, de cap et d'attitude. Les quantités produites ont dépassé en 2002 les plus hauts

³ source Aviation Times, septembre 2002

⁴ Source Frost et Sullivan, 2002

historiques atteints par la génération précédente (ULISS), et des économies de coûts de fabrication ont permis la poursuite de gains de parts de marché. La croissance des livraisons de centrales inertielles devrait se poursuivre en 2003. Les applications se déclinent dans la marine, l'aéronautique (Rafale, NH 90, Sukhoi 30, aéronautique civile), le terrestre et les missiles balistiques.

L'innovation technologique est représentée par les gyroscopes à fibre optique dont SAGEM est devenu un des principaux fabricants mondiaux et les gyroscopes vibrants hémisphériques protégés par plusieurs brevets fondamentaux. Ces gyroscopes seront utilisés dans le programme AASM (Armement Air Sol Modulaire).

Egalement à la pointe de la technologie, l'auto-directeur infrarouge du missile Air/Air MICA qui présente des performances au meilleur niveau mondial. La production de série démarre en 2003. Elle représentera une part de chiffre d'affaires croissante pour les années à venir.

Pour cette Activité, les grands programmes sont principalement centrés autour du AASM (Armement Air/Sol Modulaire), du Rafale et des modernisations d'avions et d'hélicoptères à l'export.

Le AASM a franchi avec succès des jalons importants de son développement et sa définition technique a été approuvée par la Délégation Générale à l'Armement. Des premiers tirs de maquette ont eu lieu et l'emport des missiles a été démontré, y compris lors de catapultages et d'appointages sur le porte-avions Charles de Gaulle. Le AASM équipe les Rafale et les Mirage 2000D.

S'intégrant également au programme Rafale, la navigation inertielle SIGMA, l'Optronique de Secteur Frontal (OSF) réalisé en coopération avec Thalès, le Détecteur de Départ Missile (DDS) faisant partie du système de contre-mesures électroniques SPECTRA et les boîtiers d'interface BISE sont en cours d'industrialisation et voient l'arrivée des premières commandes de série.

Le système d'informations destiné à la mise en œuvre des avions de l'Armée de l'Air et de la Marine, le SLPRM (Système Local de Préparation et de Restitution de Mission) a connu son baptême du feu lors de la mission du Porte Avions Charles de Gaulle en mer d'Oman.

Les activités de modernisation et de retrofit à l'export se sont maintenues à un niveau satisfaisant avec une tendance de reprise sensible en fin d'année.

Recherche & Développement

- L'année 2002 a été marquée par la réalisation et la mise au point des premiers gyroscopes à résonance hémisphérique destinés à équiper les centrales inertielles miniaturisées. Les développements réalisés ont permis d'apporter de nombreuses innovations brevetées, notamment sur l'architecture mécanique, le traitement du signal ainsi que les procédés d'équilibrage dynamique.

AVIONIQUE

La production d'actionneurs et de pilotes automatiques d'hélicoptères a été soutenue tout au long de 2002 avec une effort particulier d'amélioration de la qualité et de réduction des coûts.

La première commande de série pour les calculateurs de commande de vol électrique du NH 90, des serveurs et actionneurs associés, pour 350 jeux avions, a été enregistrée en fin d'année.

L'innovation est représentée par de nombreux projets d'études proposés au titre du 6^e Programme Cadre de Recherche et Développement (PCRD) de la Commission européenne portant en particulier sur la sécurité aérienne.

Les systèmes d'information embarqués pour avions de ligne connaissent une forte expansion et de nombreuses compagnies aériennes font confiance à SAGEM pour l'équipement d'avions Airbus et Boeing.

L'innovation dans ce domaine consiste à proposer des systèmes d'information intégrés (Airborne Information Systems) mettant en œuvre des technologies disponibles au sein de SAGEM, telles que les serveurs et les réseaux, la cryptologie et la sécurité informatique. Des premiers succès ont été enregistrés pour le programme A380 et représentent un axe stratégique de développement de cette activité.

Toujours à l'écoute de ses clients et afin de répondre sans délai à leurs besoins, SAGEM a mis en place une organisation de soutien logistique rapide et professionnelle. L'efficacité de ce service est apprécié par tous les acteurs de l'aéronautique civile avec lesquels le groupe travaille.

OPTRONIQUE

Les productions de volume de cette activité sont essentiellement représentées par les caméras thermiques IRIS et MATIS dans leurs différentes versions. La hausse des productions se poursuivra en 2003. MATIS, une caméra très innovante de 3^{ème} génération à plan focal matriciel, représente un très bon rapport performance/prix et son succès s'est amplifié tout au long de l'année.

Des premiers succès sont enregistrés pour des développements de caméras thermiques non refroidies qui devraient à l'avenir représenter une part de marché significative.

Les productions pour le char Leclerc continuent avec des améliorations technologiques confortées par le démarrage des programmes de viseurs pour l'exportation ainsi que pour les hélicoptères TIGRE (viseurs OSIRIS et STRIX) et NH 90 (viseur ARTEMIS).

Dans les Drones la nouvelle commande de SPERWER pour la Grèce vient confirmer la place de leader de SAGEM en Europe dans le domaine des drones tactiques. Cinq armées européennes au total ont fait le choix des systèmes de drones SAGEM.

Au-delà de ces succès, la recherche de nouveaux concepts tels que l'équipement du Fantassin du Futur (FELIN), pour lequel SAGEM est retenu comme candidat), ou la « Bulle Opérationnelle Aéroterrestre » (BOA) qui verra la coopération entre véhicules blindés, drones et fantassins, ou les futurs drones multicharge-multimission (MCM), représentent des axes d'actions importants initiés en 2002. Un accord conclu avec Dassault Aviation dans le domaine des futurs systèmes de drones –et qui a vocation à être étendu à d'autres partenaires européens– est un point d'appui solide pour cette démarche.

Le succès des offres de « Radio Haut Débit » concrétisées par la DGA et qui apporte une véritable rupture technologique dans le domaine des transmissions tactiques par la mise en œuvre de technologies COFDM (Coded Orthogonal Frequency Division Multiplexing) à agilité de fréquence, démontre encore la pertinence des technologies développées par SAGEM dans le monde de la Défense.

Enfin, deux grands programmes ont marqué l'année :

- le Laser Mégajoule avec la livraison de la LIL (Ligne d'Intégration Laser) qui a permis de franchir une étape primordiale avant le lancement de la phase série en 2003
- le Miroir du Télescope Grantecan dont la fabrication est en cours à Saint Pierre du Perray en mettant en œuvre des procédés de polissage uniques au monde.

2002 s'est achevée avec la négociation, conclue début 2003, de l'acquisition des deux sociétés Leica Vectronix et Leica Technologies qui apporteront à SAGEM une gamme de produits de caméras à vision nocturne, télémètres lasers et équipements de désignation d'objectifs, avec une présence commerciale notable aux Etats-Unis et en Europe du Nord.

Recherche & Développement

- Dans le domaine des transmissions entre l'avion et la station-sol, les travaux de validation opérationnelle de la transmission numérique haut débit en bande KU ont permis d'atteindre et de démontrer une portée opérationnelle de 180 km. Cette performance est unique en Europe.
- SAGEM a lancé un projet de développement de capteurs IRNR (Infra Rouge Non Refroidi) et IL (Intensification de Lumière) de faible coût et optimisant la résolution de l'image. Ces avancées seront valorisées dans les divers programmes de modernisation des fantassins qui vont être lancés dans de nombreux pays, comme le programme FELIN pour la France.
- La coopération avec la société DASSAULT AVIATION a démarré par des études sur des nouveaux véhicules aériens furtifs, endurants et rapides. Les premiers développements concernent deux types

d'avions : le premier est basé sur une évolution de SPERWER longue endurance, le second est un drone furtif (cellule DASSAULT) qui sera doté d'une avionique SAGEM. Conçus pour être interopérables avec les systèmes de drones SAGEM existants, cette nouvelle génération d'appareils bénéficiera des technologies aéronautiques les plus avancées développées pour les avions de combat.

DIVISION SÉCURITÉ

Le chiffre d'affaires de l'exercice 2002 s'élève à 343,4 millions d'euros contre 251,3 millions d'euros en 2001, soit une progression de 36,7 %. La part du chiffre d'affaires réalisé à l'étranger est de 86,8 %.

La division Sécurité comprend deux domaines d'activité : les grands systèmes d'information gouvernementaux et les terminaux et systèmes sécurisés pour les organismes publics et entreprises.

Dans les systèmes d'information gouvernementaux, l'activité, dynamisée par notre position de leader dans les AFIS (Automated Fingerprint Identification System), est en forte croissance depuis 5 ans.

Les cartes d'identité, permis de conduire, cartes de délivrance de droits et la collecte des données biométriques, ont représenté une production de fort volume en croissance sensible. Les exigences en terme de sécurité et de temps d'accès ont stimulé l'innovation : SAGEM a développé des algorithmes de traitement encore plus performants et commence à maîtriser les différentes technologies biométriques afin de proposer des solutions globales adaptées, souples et performantes.

En cette année 2002, un des événements les plus importants a été la poursuite de la constitution du grand système de droit d'asile britannique (IAFS) avec la mise en place de la carte à puce ARC (Application Registration Card) conçue et fabriquée par SAGEM. L'identité de chaque demandeur d'asile est vérifiée par les systèmes QuickCheck de SAGEM par comparaison avec les données biométriques contenues dans la puce de la carte ou par consultation du système AFIS central.

L'inauguration en mars 2002 du système AFIS de la police sud-africaine contenant une base de plus de 5 millions d'individus a démontré, une fois de plus, le leadership du produit Métamorpho de SAGEM dans la gestion des grandes bases et de leur déploiement sur l'ensemble d'un vaste territoire.

En fin d'année, cette position a été confirmée par le choix des polices brésilienne et tunisienne pour leur futur système à base d'empreintes digitales.

De nouveaux contrats en fin de négociation devraient confirmer, début 2003, la position de leader de SAGEM dans les grandes applications biométriques civiles et policières.

En décembre, SAGEM a acquis environ 10% du capital de GEMPLUS. Cette participation permettra de conforter les partenariats industriels existants entre SAGEM, leader mondial de la reconnaissance d'empreintes digitales, et GEMPLUS, leader mondial de la carte à puce. Les deux entreprises proposent, en effet, des systèmes de gestion de droits alliant les technologies de carte à puce et les technologies de reconnaissance d'empreintes digitales, avec succès sur un marché en forte croissance.

Dans l'activité terminaux et systèmes sécurisés pour les organismes publics et entreprises, les volumes de production concernent principalement les cartes à puce et les terminaux de paiement, de prise de jeux et biométriques.

Dans le domaine des terminaux de paiement, l'année a été marquée par le rachat des activités de transactions électroniques Monétel du groupe ASCOM qui ont été regroupées avec celles de SAGEM dans les filiales SAGEM Monétel et SAGEM Denmark. La nouvelle entité, ainsi constituée, se place à la quatrième place mondiale et appuie sa croissance sur la mise en place des spécification EMV et le développement à l'exportation.

Pour les cartes, le développement est axé sur trois secteurs de marché : l'identité ou de délivrance de droits, les cartes bancaires et les télécoms. L'année 2002 a aussi vu une croissance importante des cartes gouvernementales à impression sécuritaire.

Le choix de SAGEM par le GIE Cartes Bancaires pour l'étude de la nouvelle carte française EMV-DDA et par BMS (Billettique Monétique Service) pour la carte à puce du module sécurisé du porte-monnaie électronique Monéo conforte SAGEM dans sa stratégie de développement dans le secteur bancaire.

Comme prévu, 6500 terminaux de prise de jeux T2000 de nouvelle génération ont été livrés à La Française des Jeux. La croissance dans ce domaine s'appuie sur le gain de nouveaux marchés à l'exportation et l'élargissement de la gamme des produits.

En biométrie, l'année a été marquée par la livraison de plus de 60 000 valises d'enregistrement pour cartes d'identité et de plusieurs dizaines de milliers de modules biométriques pour la sécurisation de coffres-forts aux Etats-Unis. L'accroissement des besoins de sécurité a dynamisé les demandes dans le contrôle d'accès ou de flux de personnes. En particulier, de nombreux déploiements expérimentaux ont été mis en place dans les aéroports.

Recherche & développement

- Une nouvelle génération d'algorithmes de corrélation (MetaMatcher) a été développée en vue d'améliorer encore la précision obtenue lors des recherches d'empreintes digitales ou palmaires. Elle va également permettre d'intégrer d'autres types d'informations biométriques concernant le visage ou l'iris de l'œil par exemple. Ces nouvelles technologies permettront d'étendre l'offre de produits SAGEM sur des marchés tels que la sécurité aéroportuaire ou le passage aux frontières.
- SAGEM a réalisé le développement générique d'un système de production de cartes d'identité à très grande échelle qui permet de gérer plusieurs dizaines de millions de personnes et de produire jusqu'à 200 000 cartes d'identité par jour.

4.1.4 Principaux établissements à fin 2002

Centres de R&D	Centres de fabrication	Distribution
	En France	
Argenteuil, Eragny, Massy, Saint Christophe, Saint Pierre du Perray, Valence	Bayonne, Dinan, Fougères, Lannion, Mantes la Ville, Massy-Palaiseau, Montauban, Montereau, Montluçon, Poitiers, Saint-Etienne-du-Rouvray, Tourcoing	
	A l'international:	
Tacoma (US)	Allemagne, Autriche, Danemark, Etats Unis, Tunisie	Allemagne, Autriche, Benelux, Espagne, Europe de l'Est, Italie, Portugal, Royaume Uni, Scandinavie, Suisse

Les implantations indiquées dans ce paragraphe sont celles du groupe SAGEM. Le groupe recourt ponctuellement à la sous-traitance.

4.2 Dépendance éventuelle

La répartition des ventes et des achats du groupe est telle que la dépendance éventuelle du groupe par rapport aux principaux clients et fournisseurs est limitée. En 2002, les cinq premiers clients du groupe représentaient moins de 30% du CA consolidé et le principal client 8,5%. Le principal fournisseur hors groupe représentait environ 5% des achats et les cinq premiers fournisseurs 13%.

L'activité de recherche et développement sur laquelle s'appuient les activités de SAGEM donne lieu au dépôt de brevets qui protègent le savoir faire du groupe. Les licences accordées sur des brevets détenus par le groupe ne sont pas significatives.

Le groupe n'est pas dans une dépendance significative à l'égard d'un titulaire de brevets ou de licences, de contrats d'approvisionnement, industriels, commerciaux ou financiers, de procédés nouveaux de fabrication et de fournisseurs ou d'autorités publiques.

4.3 Evolution des effectifs

	2002	2001	2000
Cadres et ingénieurs	3 515	3 828	3 969
Maîtrise, techniciens et employés	5 301	6 349	6 920
Ouvriers	3 087	4 388	4 863
Effectif moyen total	11 903	14 565	15 722

NB : La baisse des effectifs liée à la cession des activités d'électronique automobile est prise en compte à partir du 1^{er} octobre 2001. Au 31 décembre 2001, après cession de ses activités automobiles « contrôle moteur et électronique d'habitacle » au groupe Johnson Controls, l'effectif du Groupe SAGEM s'élevait à 11 660 salariés dont 6 350 ingénieurs, cadres et techniciens.

Effectif R&D à fin 2002

	Effectif R&D	Effectif du groupe	Pourcentage
2000	3 760	15 959	23,6%
2001	3 240	11 660	27,8%
2002	3 580	12 100	29,6%

Répartition des effectifs par branche d'activité à fin 2002

	Branche Communications	Branche Défense	Total
France	5 700	5 300	11 000
International	700	400	1 100
Total	6 400	5 700	12 100

• Rapport social

Emploi

A fin 2002, les effectifs du Groupe SAGEM atteignaient 12 100 salariés dont 6 730 ingénieurs, cadres et techniciens.

De plus, en 2002, SAGEM a eu recours, en moyenne à 1 200 intérimaires, essentiellement dans les centres de fabrication.

Au cours de l'exercice, SAGEM a poursuivi une politique dynamique d'embauches en recrutant 858 personnes dont 338 jeunes de moins de 25 ans. Ces embauches ont été réalisées pour 85% sous forme de CDI et 15% de CDD.

Ces recrutements ont concerné majoritairement les équipes de R&D. Ils ont été réalisés grâce, notamment, aux relations très suivies entre SAGEM et les principaux acteurs du système éducatif et à sa présence dans de nombreux forums, manifestations et conférences destinés aux étudiants de l'enseignement supérieur ou aux professionnels.

Les embauches se répartissent ainsi par filière : ingénieurs et cadres (60%), administratifs (10%), techniciens (17%), agents de maîtrise (1%) et ouvriers (12%).

Développement des compétences

En 2002, dans un contexte de maîtrise des dépenses, SAGEM a consacré 2,7 % de sa masse salariale à la formation professionnelle, avec un objectif constant de renforcement et de développement des compétences dans le domaine des nouvelles technologies.

Les actions de formation ont porté essentiellement sur :

- . Les nouvelles technologies de l'information et de la communication ;
- . Les techniques informatiques et les langages de programmation avancés ;
- . Le renforcement des compétences linguistiques destiné à accompagner la croissance à l'international ;
- . Le développement des formations à l'environnement économique, à la gestion et au contrôle des coûts ;
- . La fidélisation des jeunes cadres avec la poursuite du cursus d'intégration incluant des thèmes tels que la prise de décisions, la planification de projet, la communication, l'animation d'équipe et la conduite de réunion ... ;
- . La qualité et l'environnement, avec le maintien des actions relatives aux normes ISO 9000, ISO 14001 et à la modélisation des processus ;
- . Le développement de la polyvalence des opérateurs de fabrication.

Relations sociales

L'année 2002 a été marquée par la signature de deux accords d'entreprise avec la majorité des organisations syndicales représentatives :

- . un nouvel accord d'intéressement pour les exercices 2002, 2003 et 2004
- . un accord sur la politique salariale.

Par ailleurs, la négociation annuelle sur la politique salariale, la durée et l'aménagement du temps de travail a inclus l'analyse de la situation comparée des femmes et des hommes dans l'entreprise.

Hygiène et sécurité

La politique hygiène et sécurité du Groupe en 2002 s'est caractérisée par une forte implication du management dans l'évaluation des risques professionnels prévue par la législation, et réalisée dans l'ensemble des établissements.

Rémunération et accessoires

La rémunération mensuelle brute moyenne pour 2002 s'établissait à 2 748 € .

Au titre de 2002, le montant de l'intéressement distribué s'est élevé à 15,2 M€, correspondant, avant abondement des sommes versées dans le Plan d'Epargne d'Entreprise, à 4,2 % de la masse salariale.

Le montant des cotisations aux organismes de retraite et de prévoyance pour 2002 s'est élevé à 42 M€.

Le total des montants versés pour les activités sociales et culturelles des différents établissements s'est élevé, pour 2002, à 9 M€.

Durée et organisation du temps de travail

L'horaire hebdomadaire moyen affiché varie, selon les établissements, de 35 à 38 heures pour les personnels non soumis à un régime de rémunération au forfait.

Au 31 décembre, on comptait 365 personnes à temps partiel.

La répartition des absences par motif s'établit comme suit : maladie (69 %), accident de trajet et de travail (5 %), maternité (14 %), congés autorisés (4%) et autres causes (8 %).

4.4. Politique d'investissements

Le montant des investissements industriels et incorporels s'est élevé en 2002 à 61 millions d'euros, soit un niveau comparable à celui de 2001 (67 millions d'euros). En 2000, d'importants investissements de production avaient été engagés (220 millions d'euros).

4.5 Activité des principales filiales consolidées

K€ (sauf mention différente)	Activité	Capitaux propres	CA	Résultat net
SAGEM International	Société de portefeuille	312 428	15 047	42 360
TREL Participations	Société de portefeuille	320 768		44 518
SAGEM Communication Austria	Branche Communications	147	128 980	112
SAGEM Comunicaciones Iberica	Branche Communications	4 042	12 360	- 50
SAGEM DENMARK	Branche Défense et Sécurité	46 095 DKK	20 081 DKK	- 4 173 DKK
SAGEM Monétel	Branche Défense et Sécurité	24 094	9 678	- 204
SAGEM MORPHO Inc (USA)	Branche Défense et Sécurité	23 882 USD	39 969 USD	- 1928 USD
SFIM Ind, GmbH	Branche Défense et Sécurité	1 815	6 854	- 279

4.6 Exposition aux risques

4.6.1 Risques de marché

Voir note 6-2 de l'annexe aux comptes consolidés

4.6.2. Risques juridiques

Aucune réglementation particulière ne s'applique au Groupe, sous réserve de respecter les dispositions en matière de confidentialité et de restrictions d'accès dans le cadre des fabrications liées à l'activité Défense, et d'une façon générale les contraintes de confidentialité vis à vis des partenaires du Groupe.

A la connaissance de la société, il n'existe pas de litige, arbitrage ou fait exceptionnel susceptible d'avoir ou ayant eu dans un passé récent une incidence significative sur l'activité, les résultats, le patrimoine ou la situation financière de la Société ou du Groupe.

4.6.3. Risque industriels et liés à l'environnement

Rapport sur l'environnement

SAGEM a mis en place un système de management environnemental dans l'ensemble de ses établissements. Fondé sur un réseau de « Correspondants Environnement Etablissement », ce système est placé sous l'autorité de la Direction de la Qualité. Mis en place dans la perspective d'intégrer les préoccupations environnementales au cœur du processus de production, il vise à généraliser la certification ISO 14001 à tous les sites du Groupe d'ici 2004.

La démarche environnementale de SAGEM repose sur la volonté d'inscrire l'ensemble de ses processus industriels et organisationnels dans une logique d'amélioration continue. SAGEM a ainsi engagé une dynamique de réduction des consommations d'eau, d'énergie et de matières premières.

Périmètre

Les résultats environnementaux figurant dans le présent rapport correspondent à ceux des établissements implantés en France métropolitaine. Les données de comparaison sur trois années ont été consolidées sur le périmètre des activités de 2002

Consommation énergétique

La consommation énergétique des établissements est essentiellement de nature électrique. Le gaz est utilisé quasi exclusivement pour le chauffage. Les hydrocarbures, de moins en moins utilisés pour le chauffage sont maintenant réservés aux équipements de sécurisation électrique ou de protection incendie.

	2000	2001	2002
Electricité (tonnes équivalent pétrole)	51 896	47 791	44 973
Gaz (tonnes équivalent pétrole)	9 793	10 917	9 387
Fioul (tonnes équivalent pétrole)	1 313	893	679
TOTAL (tonnes équivalent pétrole)	63 002	59 601	55 039

Consommation d'eau

On constate une baisse régulière de la consommation d'eau sur les trois dernières années. L'attention toute particulière portée à la réduction de la consommation d'eau potable a permis d'obtenir des résultats très satisfaisants en 2002. La consommation en eaux industrielles est d'un volume maîtrisé sur les trois années de référence.

	2000	2001	2002
Eau potable (m3)	622 112	586 885	414 203
Eau industrielle (m3)	4 398 181	4 227 138	4 174 219
TOTAL (m3)	5 020 293	4 814 023	4 588 422

Déchets

Les déchets sont classés en deux grandes catégories : les déchets banals ou non dangereux au sens de la réglementation et les autres, appelés déchets industriels spéciaux.

	2000	2001	2002
Déchets banals (tonnes)	14 256	11 292	11 361
Déchets industriels spéciaux (tonnes)	2 513	2 612	2 047

Ces déchets sont valorisés et éliminés au sein de trois filières : le recyclage, la valorisation thermique et le stockage. Le développement du tri sélectif des papiers, des plastiques et des métaux dans les établissements a permis une diminution constante de la valorisation thermique au profit du recyclage.

	2000	2001	2002
Recyclage (tonnes)	5 272	5 833	6 271
Valorisation thermique (tonnes)	7 325	3 817	2 980
Stockage (tonnes)	4 172	4 254	4 157
TOTAL (tonnes)	16 769	13 904	13 408

Rejets atmosphériques

	2000	2001	2002
Gaz carbonique CO2 (tonnes)	27 774	29 098	24 731
Oxydes d'azote (tonnes)	29	30	26
Oxydes de soufre (tonnes)	6	4	3

Ces émissions résultent, en très forte proportion, du chauffage. L'augmentation relative des émissions de gaz carbonique, en 2001, correspond à une légère augmentation de la consommation de gaz en 2001. Elles ont été calculées à partir des consommations de gaz et de fioul.

Rejets aqueux

	DBO5	DCO	MES
Cumul par jour (kg)	49	489	105
Cumul sur 250 jours (kg)	12 407	122 395	26 199

DBO₅ : Demande biochimique en oxygène

DCO : Demande chimique en oxygène

MES : Matières en suspension.

La majorité des sites et des process industriels de SAGEM a peu ou pas d'impact sur l'eau. Seuls trois sites effectuent, sous le contrôle des autorités administratives et dans le plus grand respect de la législation, des rejets dans l'eau.

Certification en matière d'environnement et organisation

Sagem s'est engagé dans un projet de certification ISO 14001 de l'ensemble de ses sites à l'horizon 2004. En 2002, 7 établissements sur 20 ont déjà obtenu cette certification et la certification des autres établissements est planifiée jusqu'en 2004. Chaque établissement a vu désigner en son sein un correspondant environnement.

En 2002, Sagem a finalisé un système documentaire partagé par l'ensemble des établissements pour assurer le suivi des fiches de sécurité des produits toxiques utilisés au sein des process.

Investissements

On observe en 2002 une nette croissance des investissements affectés à l'environnement par rapport à 2001. D'un montant de 2,3 M€ en 2002, ces investissements ont été consacrés à la diminution des impacts sur l'environnement (optimisation de la performance environnementale des process) ainsi qu'à l'élimination des matières dangereuses. Les prévisions laissent percevoir pour 2003 une augmentation significative de l'enveloppe allouée aux dépenses en matière d'environnement.

Garanties et provisions

Il n'y a pas de provision pour risques relatifs à l'environnement et au cours de l'exercice 2002, SAGEM n'a versé aucune indemnité en exécution d'une décision judiciaire en matière d'environnement. Une police

d'assurance a été souscrite garantissant les conséquences pécuniaires résultant de la responsabilité civile de SAGEM en cas d'atteintes à l'environnement.

Filiales SAGEM à l'étranger

Les filiales SAGEM à l'étranger sont principalement des Centres de Recherche ou des Agences commerciales et sont, pour bon nombre d'entre elles, de création très récente.

4.6.4. Assurance

Le groupe a mis en place un programme de gestion des risques grâce à des outils de reporting des risques industriels, tant pour les dommages aux biens que pour la responsabilité civile. Cette démarche, destinée à réduire les risques et à vérifier l'adéquation des couvertures des polices d'assurances, est menée en étroite collaboration entre la Direction Financière, les Divisions Opérationnelles, les Etablissements Industriels et les principaux assureurs.

Cette organisation et le suivi effectué permettent de maintenir constamment un niveau de garanties correspondant aux risques encourus et équivalent à celui de groupes industriels comparables.

Les risques de dommages aux biens, pertes d'exploitation consécutives, responsabilité civile et transport sont assurés par un programme souscrit auprès d'assureurs et de réassureurs de premier plan. Malgré un marché de l'assurance particulièrement dégradé fin 2002, SAGEM a pu maintenir le montant de ses garanties sans augmentation tarifaire lors du renouvellement de ses polices au 1^{er} janvier 2003 et ce, grâce à la qualité de sa politique de gestion des risques.

Les niveaux de rétention sont de 1.000.000 € en Responsabilité Civile et de 200.000 € en Dommages aux biens. A titre indicatif, le sinistre le plus important qu'a connu le groupe sur les trois dernières années n'a représenté que 3% du plafond de garantie.

Le programme d'assurance existant couvre les sites et activités du groupe dans le monde entier; SAGEM souscrit par ailleurs des couvertures spécifiques et/ou locales afin de respecter la réglementation en vigueur ou pour répondre à des exigences particulières.

5 Renseignements financiers

5.3 Comptes annuels consolidés 2002-2001-2000

BILAN CONSOLIDE SAGEM AU 31 DECEMBRE 2002

(en milliers d' euros)

	31-déc-02	31-déc-01	31-déc-00	P A S S I F	31-déc-02	31-déc-01	31-déc-00
A C T I F							
ACTIF IMMOBILISE				CAPITAUX PROPRES (PART DU GROUPE)			
Ecart d'acquisition	69 468	70 040	75 784	Capital	36 044	36 236	37 891
Immobilisations incorporelles	13 333	6 116	19 161	Primes	136 851	136 851	156 817
Immobilisations corporelles	223 628	240 051	415 357	Réserves et résultat consolidés	1 120 447	1 076 334	1 151 398
Immobilisations financières	189 253	102 192	144 265	Autres	(16 262)	(16 122)	(77 575)
	495 682	418 399	654 567		1 277 080	1 233 299	1 268 531
ACTIF CIRCULANT				INTERETS MINORITAIRES		743	804
Stocks et en-cours	442 950	452 791	806 215	AUTRES FONDS PROPRES			76 224
Clients et comptes rattachés	1 179 535	1 071 009	1 395 479	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		347 028	303 448
Autres créances et comptes de régularisation	167 498	278 642	192 786	DETTES			
Valeurs mobilières de placement	531 036	624 041	251 911	Emprunts et dettes financières	180 963	309 307	263 753
Disponibilités	114 325	85 717	78 215	Fournisseurs et comptes rattachés	537 325	557 508	889 125
	2 435 344	2 512 200	2 724 606	Autres dettes et comptes de régularisation	581 317	482 714	577 288
					1 299 605	1 349 529	1 730 166
TOTAL DE L'ACTIF	2 931 026	2 930 599	3 379 173	TOTAL DU PASSIF	2 931 026	2 930 599	3 379 173

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

(en milliers d'euros)

	31 déc 2002	31 déc 2001	31 déc 2000
Chiffre d'affaires	2 763 298	3 037 476	4 269 904
Autres produits d'exploitation	(43 826)	(6 640)	71 021
Achats consommés	(1 766 475)	(2 267 032)	(3 103 499)
Charges de personnel	(610 148)	(677 256)	(729 807)
Impôts et taxes	(61 040)	(61 172)	(77 936)
Excédent brut d'exploitation	281 809	25 376	429 683
Reprises sur provisions et autres produits d'exploitation	89 407	135 757	75 343
Dotations aux amortissements	(74 820)	(105 796)	(130 607)
Dotations aux provisions	(124 171)	(110 854)	(110 907)
Autres charges d'exploitation	(42 175)	(49 294)	(36 951)
Résultat d'exploitation	130 050	(104 811)	226 561
Charges et produits financiers	1 951	7 712	38 049
Résultat courant des entreprises intégrées	132 001	(97 099)	264 610
Charges et produits exceptionnels	(14 359)	65 720	(12 295)
Impôts sur les résultats	(34 631)	22 865	(92 842)
Résultat net des entreprises intégrées	83 011	(8 514)	159 473
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	(6 109)	(5 744)	(7 288)
Résultat net de l'ensemble consolidé	76 902	(14 258)	152 185
Intérêts minoritaires	(58)	(61)	
Résultat net (Part du groupe)	76 960	(14 197)	152 185
Résultat par action (en EUR) (1)	2,16	(0,40)	4,31

(1) Du fait de l'absence d'instruments dilutifs, les résultats par action et les résultats dilués par action sont égaux.

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS (PART DU GROUPE)

(en milliers d'euros)

	Capital	Primes	Réserves consolidées	Résultat de l'exercice	Autres				Totaux capitaux propres
					Ecart de conversion	Ecart de réévaluation	Titres de l'entreprise consolidante	Total autres	
Situation au 31 décembre 2000	37 891	156 817	999 213	152 185	4 810	1 474	(83 859)	(77 575)	1 268 531
- Distributions effectuées par l'entreprise consolidante				(21 295)					(21 295)
- Résultat 2000 non-distribué			130 890	(130 890)					
- Variation des écarts de conversion			50		210			210	260
- Annulation de titres d'autocontrôle	(1 655)	(19 966)	(39 622)	(14 197)			61 243	61 243	(14 197)
- Résultat consolidé 2001 part du groupe									
Situation au 31 décembre 2001	36 236	136 851	1 090 531	(14 197)	5 020	1 474	(22 616)	(16 122)	1 233 299
- Distributions effectuées par l'entreprise consolidante				(21 774)					(21 774)
- Résultat 2001 non-distribué			(35 971)	35 971					(29 791)
- Réduction de Capital	(192)		(29 599)						40 730
- Cession des titres d'autocontrôle			18 114				22 616	22 616	(16 706)
- Acquisition de titres d'autocontrôle							(16 706)	(16 706)	(5 638)
- Variation des écarts de conversion			412		(6 050)			(6 050)	76 960
- Résultat consolidé 2002 part du Groupe									
Situation au 31 décembre 2002	36 044	136 851	1 043 487	76 960	(1 030)	1 474	(16 706)	(16 262)	1 277 080

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE
(en milliers d'euros)

	2002	2001	2000
Flux de trésorerie liés à l'activité			
Résultat net	76 902	(14 258)	152 185
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	6 109	5 744	7 288
Résultat net des sociétés intégrées	83 011	(8 514)	159 473
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité			
- Amortissements	77 990	113 826	130 607
- Provisions (1)	(10 601)	21 950	(6 350)
- Variation des impôts différés	28 003	4 512	14 004
- Plus-values de cession nettes d'impôt	(19 285)	(268 406)	(17 860)
- Produits exceptionnels	(4 032)		
Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées	155 086	(136 632)	279 874
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	58 457	267 762	(213 541)
Flux net de trésorerie généré par l'activité	213 543	131 130	66 333
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement			
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(61 026)	(66 754)	(220 610)
Augmentation d'immobilisations financières	(143 269)	(17 426)	(79 084)
Cession d'immobilisations, nette d'impôt	75 843	392 804	232 475
Variation du besoin en fonds de roulement lié aux opérations d'investissement	37 043	(28 346)	(12 805)
Trésorerie acquise ou cédée	2 501	(1 972)	17 994
Flux net de trésorerie liés aux opérations d'investissement	(88 908)	278 306	(62 030)
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement			
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	(21 774)	(21 295)	(37 066)
Emissions d'emprunts	5 136	212 720	27 811
Remboursements d'emprunts	(133 994)	(235 177)	(79 025)
Flux net de trésorerie liés aux opérations de financement	(150 632)	(43 752)	(88 280)
Incidence des variations de cours de devises	(976)	92	537
VARIATION DE TRESORERIE (2)	(26 973)	365 776	(83 440)
Trésorerie d'ouverture	610 314	244 538	384 936
Trésorerie de clôture (3)	583 341	610 314	244 538
Reclassement d'actions autodétenues			56 958

(1) A l'exclusion des provisions pour dépréciation de l'actif circulant

(2) Variation de trésorerie nette des emprunts	101 885	388 233	(33 226)
(3) Valeurs mobilières de placement	531 036	624 041	251 911
Moins actions autodétenues (options d'achat attribuées)	(61 254)	(99 124)	(77 943)
Disponibilités	114 325	85 717	78 215
Soldes créditeurs de banques	(766)	(320)	(7 645)
Trésorerie de clôture	583 341	610 314	244 538

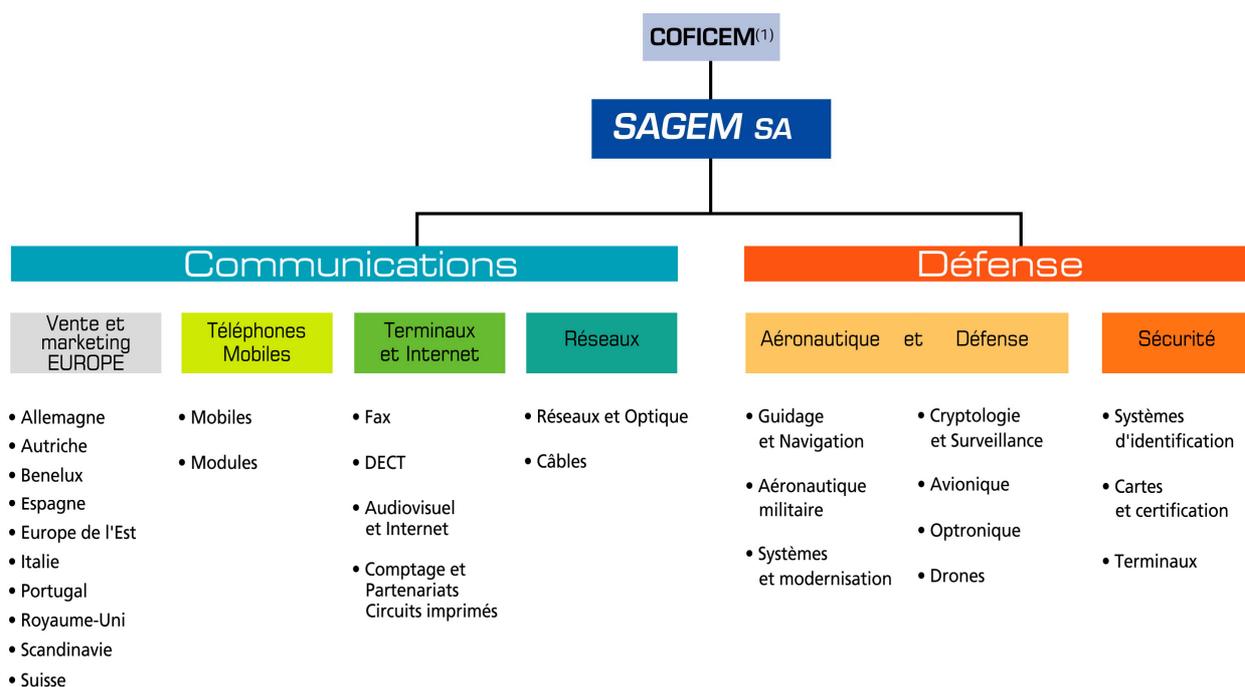
ANNEXE

SOMMAIRE DE L'ANNEXE

	<u>Pages</u>
- ORGANISATION DE SAGEM	8
- FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE	9
Capital social	9
- PRINCIPES COMPTABLES	9
Référentiel comptable	9
Méthodes de consolidation et application du règlement CRC 99-02	9
Méthodes et règles d'évaluation	9
- EVOLUTION DU PERIMETRE DE CONSOLIDATION	12
- EXPLICATION DES POSTES DU BILAN ET DU COMPTE DE RESULTAT	13
Ecart d'acquisition	13
Immobilisations incorporelles	13
Immobilisations corporelles	13
Immobilisations financières	14
Stocks	14
Créances	15
Effets de commerce inclus dans des postes du bilan	15
Valeurs mobilières de placement	15
Provisions	16
Amortissements et provisions sur immobilisations	16
Dettes	17
Charges de personnel	17
Reprises sur provisions et autres produits d'exploitation	18
Autres charges d'exploitation	18
Charges et produits financiers	18
Charges et produits exceptionnels	19
Impôts sur les bénéfices	19
Résultats par action	20
- AUTRES INFORMATIONS	21
Informations sectorielles	21
Engagements	21
Besoin en Fonds de Roulement	23

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES

1) ORGANISATION DE SAGEM



(1) Détenu à 66% par les salariés

2) FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Capital social

SAGEM a procédé le 17 mai 2002 à l'annulation de 191 516 actions ordinaires détenues en valeurs mobilières de placement, conduisant à une réduction du capital de 191 516 € et une réduction des réserves de 29 599 671 €.

Le capital social s'élève désormais à 36 044 360 €, divisé en 27 071 000 actions ordinaires et 8 973 360 actions à dividende prioritaire sans droit de vote, toutes d'une valeur nominale de 1 €.

3) PRINCIPES COMPTABLES

3.1 - Référentiel comptable

Les principes comptables appliqués sont ceux qui résultent des textes de base issus de la réglementation française en vigueur, notamment le règlement 99-02 du Comité de la Réglementation Comptable relatif aux comptes consolidés.

3.2 - Méthodes de consolidation et application du règlement CRC 99-02

3.2.1 - Périmètre de consolidation

Sont exclues du périmètre de consolidation les sociétés non significatives en terme de contribution aux chiffres consolidés (chiffre d'affaires, résultat part du groupe, capitaux propres, total du bilan), et surtout en terme de développement futur.

Les sociétés dans lesquelles la société mère exerce un contrôle exclusif sont consolidées suivant la méthode d'intégration globale.

L'évolution du périmètre de consolidation au cours de l'année 2002 et son incidence sont décrites dans la note 4.

3.2.2 - Retraitements de consolidation

Les retraitements de consolidation pratiqués (concernant notamment les provisions réglementées, les subventions d'investissement.... etc) sont conformes au règlement 99-02.

3.2.3 - Conversion des comptes des sociétés étrangères

En règle générale, les comptes des sociétés étrangères sont convertis de la manière suivante :

- les postes du bilan sont convertis au cours de clôture.
- les postes du compte de résultat sont convertis au cours moyen de l'exercice.
- les différences pouvant résulter de ces opérations de conversion sont inscrites dans les capitaux propres.

3.2.4 - Dates de clôture des exercices des entreprises consolidées

Toutes les entreprises consolidées clôturent leur exercice le 31 décembre.

3.2. 5 - Applications des méthodes préférentielles énoncées au paragraphe 300 du règlement CRC 99-02

Elles sont toutes mises en œuvre au sein du Groupe, pour autant qu'elles trouvent à s'appliquer.

3.3 - Méthodes et règles d'évaluation

3.3.1 - Amortissement des écarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition positifs sont amortis linéairement sur vingt ans au plus. Le cas échéant, certains écarts peuvent faire l'objet d'un amortissement exceptionnel. Il n'existe pas actuellement d'écarts d'acquisition négatifs.

3.3.2 - Immobilisations incorporelles

Elles sont enregistrées à leur coût d'acquisition.

Elles comprennent principalement :

- des brevets et licences, amortissables sur leur durée de protection juridique ou sur leur durée effective d'utilisation si elle est plus brève,
- des logiciels d'application amortissables sur douze mois.

Les frais de recherche et de développement ne sont pas immobilisés.

3.3.3 - Immobilisations corporelles

Elles sont enregistrées à leur coût d'acquisition pour celles acquises à titre onéreux, à leur coût de production (lequel ne comprend pas de charges financières) pour celles produites par l'entreprise.

Les biens faisant l'objet d'un contrat de location-financement sont inscrits au bilan.

Les immobilisations acquises avant le 1^{er} janvier 1977 ont été réévaluées dans le cadre de la réévaluation légale de 1976. Depuis, l'incidence de cette réévaluation a toujours été maintenue dans les comptes consolidés.

Les immobilisations (dont celles détenues en location-financement) sont amorties suivant le mode linéaire ou le mode dégressif sur leur durée de vie prévue :

- constructions : 20 à 40 ans,
- installations techniques, matériel et outillage industriels : 3 à 6 ans 2/3,
- autres immobilisations corporelles : 3 à 10 ans.

3.3.4 - Immobilisations financières

Elles sont enregistrées à leur prix d'acquisition. Lorsque la valeur d'inventaire, estimée d'après leur quote-part d'actif net et leur perspective de rentabilité ou leur valeur d'utilité, est inférieure à la valeur brute comptable ci-dessus définie, une provision est constituée pour enregistrer sa dépréciation. Toutefois, ce principe peut ne pas être retenu dans la mesure où cette dépréciation ne semble pas avoir un caractère durable, compte tenu du contexte ou des données économiques ou financières prévisionnelles.

3.3.5 - Stocks et travaux en-cours

Les stocks de matières premières, fournitures, approvisionnements sont valorisés suivant la méthode du coût unitaire moyen pondéré. Les produits fabriqués et les en-cours de production sont évalués au prix de revient de production, ou à la valeur nette de réalisation si celle-ci est inférieure. De ce fait, les pertes sont constatées en totalité dès qu'elles sont connues. Les stocks à rotation lente font l'objet d'une provision.

3.3.6 - Créances et dettes

Les créances et dettes sont enregistrées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est constituée sur les créances lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

3.3.7 - Créances et dettes en monnaies étrangères

Elles sont converties au taux en vigueur au 31 décembre. Les écarts par rapport aux valeurs d'origine sont enregistrés en résultat financier s'ils ne sont pas couverts, dans des comptes d'écarts de conversion actif et passif dans le cas contraire.

3.3.8 – Disponibilités

Les liquidités ou exigibilités en monnaies étrangères existant à la clôture sont converties au taux en vigueur au 31 décembre. Les écarts constatés par rapport aux valeurs d'origine sont enregistrés en résultat financier.

3.3.9 - Titres de placement

Les titres de placement sont enregistrés pour leur prix d'acquisition. Lorsque la valeur d'inventaire des titres, qui est fonction de leur valeur d'utilité et de leur valeur probable de négociation, est inférieure au prix d'acquisition, une provision pour dépréciation est constituée.

Les actions propres sont enregistrées au prix d'acquisition. Lorsque des actions propres sont destinées à être attribuées aux salariés dans le cadre d'options d'achat, une provision pour dépréciation est constituée lorsque le montant de l'option est inférieur au prix d'acquisition. Il est également tenu compte dans l'évaluation de ces titres, s'agissant de titres cotés, du cours moyen du dernier mois précédant la clôture.

3.3.10 - Provisions pour risques et charges

Des provisions sont constituées pour couvrir tous les risques et charges intervenus au cours de l'exercice ou d'un exercice antérieur. Le groupe applique le règlement CRC 2000-06 relatif aux passifs.

Les indemnités de départ à la retraite font l'objet d'une provision dans les comptes. Cette provision, non actualisée, concerne l'ensemble du personnel. L'évaluation de la provision est basée sur le salaire de chaque intéressé au 31 décembre de l'exercice considéré en application de la convention collective dont il dépend.

Les provisions pour garanties données aux clients résultant d'obligations légales, contractuelles, ou de pratiques commerciales sont généralement évaluées de manière statistique.

3.3.11 - Impôts différés

Les impôts différés sont calculés sur les différences temporaires entre les valeurs comptables et fiscales des actifs et passifs au bilan consolidé.

Tous les passifs d'impôts différés sont pris en compte. En revanche, et par prudence, seuls les actifs d'impôts différés dont la récupération est probable sont comptabilisés.

En application de la méthode du report variable, les impôts différés sont calculés en appliquant le dernier taux d'impôt voté à la date de clôture et applicable à l'exercice de reversement des différences temporaires. Les conséquences des changements de taux d'imposition sont constatées en résultat.

Les actifs et passifs d'impôts différés ont été actualisés en fonction de l'échéancier de reversement. Le taux d'actualisation utilisé a été de 5,5 % pour l'exercice 2002 et l'exercice 2001.

3.3.12 - Chiffre d'affaires

Le fait générateur correspond généralement, soit à la livraison pour les matériels, soit au transfert de propriété pour les études. Le chiffre d'affaires et le résultat des contrats à long terme sont enregistrés selon la méthode de comptabilisation à l'avancement.

3.3.13 - Résultat exceptionnel

La définition du résultat exceptionnel retenue est celle qui résulte de la réglementation française.

Le résultat exceptionnel comprend notamment les plus-values ou moins-values de cessions et les charges de restructuration et à caractère exceptionnel.

3.3.14 – Modalités de calcul des résultats par action

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net, part du groupe, par le nombre d'actions en circulation. Seules les actions d'autocontrôle détenues par des filiales de SAGEM SA, qui, au bilan consolidé, ont été portées en diminution des capitaux propres consolidés, ont été exclues du nombre de titres en circulation figurant au dénominateur du rapport.

Du fait de l'absence d'instruments dilutifs, les résultats par action et les résultats dilués par action sont égaux.

4) EVOLUTION DU PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Principales sociétés consolidées :

Liste 2001	Liste 2002	Commentaires	Adresse	Siren	% de participation	% d'intérêt
SAGEM SA	SAGEM SA		Paris	562 082 909	100	100
SAGEM International	SAGEM International		Paris	326 260 536	100	100
	SAGEM MONETEL	Entrée le 1 ^{er} octobre 2002	Valence	442 508 271	100	100
TREL PARTICIPATIONS	TREL PARTICIPATIONS		Paris	399 230 135	100	100
Eurofog	Eurofog		Massy	340 574 540	65,91	65,91
SAGEM Comunicaciones Ibérica	SAGEM Comunicaciones Ibérica		Espagne		100	100
SAGEM AUSTRALASIA Pty Ltd	SAGEM AUSTRALASIA Pty Ltd		Australie		100	100
Dr Neuhaus Telekommunikation GmbH	Dr Neuhaus Telekommunikation GmbH		Allemagne		99,11	99,11
	SAGEM MAGYARORSZAG		Hongrie		100	100
SFIM Inc.	SFIM Inc.		Etats-Unis		100	100
SFIM Industries Deutschland GmbH	SFIM Industries Deutschland GmbH		Allemagne		100	100
SAGEM-MORPHO Inc.	SAGEM-MORPHO Inc.		Etats-Unis		100	100
	SAGEM Denmark A/S	Entrée le 1 ^{er} octobre 2002	Danemark		100	100
	SAGEM Communication Austria GmbH	Entrée le 1 ^{er} avril 2002	Autriche		100	100
	SAGEM Communication Germany GmbH	Entrée le 1 ^{er} avril 2002	Allemagne		100	100
	SAGEM Communication UK Ltd	Entrée le 1 ^{er} avril 2002	Angleterre		100	100
	SAGEM Communication ITALIA Srl	Entrée le 1 ^{er} avril 2002	Italie		100	100
	SAGEM Communication CZ Sro	Entrée le 1 ^{er} avril 2002	Rép. Tchèque		100	100
	SAGEM Communication BENELUX BV	Entrée le 1 ^{er} avril 2002	Pays Bas		100	100
	SAGEM Communication POLAND Sp Zo.o	Entrée le 1 ^{er} avril 2002	Pologne		100	100

SAGEM a procédé, au cours de l'exercice 2002, à l'acquisition de l'activité Fax de Philips et de l'activité Transactions Electroniques Monétel. L'activité Fax de Philips a été logée dans SAGEM SA, d'une part, et dans plusieurs sociétés européennes pour la plupart créées à cet effet. Elle a été consolidée à partir du 1^{er} avril 2002. L'acquisition de l'activité Transactions Electroniques Monétel auprès du groupe ASCOM s'est effectuée sous la forme d'un achat des titres d'une société française et d'une société danoise, renommées SAGEM Monétel et SAGEM DENMARK A/S qui avaient, auparavant, recueilli les apports de la dite activité. SAGEM Monétel et SAGEM DENMARK A/S ont été consolidées à compter du 1^{er} octobre 2002. Par ailleurs, la société SAGEM

MAGYARORSZAG a été consolidée pour la première fois en 2002. Les réserves cumulées par cette société ont été comptabilisées, conformément aux obligations légales, en résultat exceptionnel (4 millions d'euros).

Chiffres clés des variations de périmètre (en millions d'euros):

Hors activité automobile, consolidée en 2001 pendant les neuf premiers mois de l'année, qui avait, pendant cette période, réalisé un chiffre d'affaires de 403,7 M€ et un bénéfice d'exploitation de 13 M€, et retraité de l'apport théorique estimé des activités fax Philips et Transactions Electroniques Monétel, le chiffre d'affaires 2001 à périmètre comparable à 2002 peut être évalué à 2 751 M€ contre 3 037 M€ publié. Le chiffre d'affaires consolidé 2002 est au final en hausse d'environ 0,5 % sur celui de 2001 à périmètre comparable, et d'environ 1,2 % à périmètre et taux de change comparables.

5) EXPLICATION DES POSTES DU BILAN ET DU COMPTE DE RESULTAT

5.1 - Ecart d'acquisition (en milliers d'euros)

Les montants concernés s'élèvent à :

	Début de l'exercice	Augmentations	Dotations	Fin de l'exercice
SFIM	28 236		(1 710)	26 526
SAT/SILEC	41 804		(4 035)	37 769
FAX PHILIPS (en instance d'affectation)		4 525	(339)	4 186
MONETEL		1 012	(25)	987
TOTAL	70 040	5 537	(6 109)	69 468

5.2 - Immobilisations incorporelles (en milliers d'euros)

	Début de l'exercice	Augmentations brut : acquisitions amort. prov. : dotations	Cessions	Autres mouvements *	Fin de l'exercice
Valeurs brutes	45 652	7 783	(6 798)	4 221	50 858
Amortissements, provisions pour dépréciation	39 536	4 216	(6 423)	196	37 525
Valeurs nettes	6 116	3 567	(375)	4 025	13 333

* provenant essentiellement des variations de périmètre

Ventilation par nature des immobilisations incorporelles :

	Brut	Amortissements Provisions	Net 31/12/2002	Net 31/12/2001
Concessions,brevets, licences	47 696	36 835	10 861	4 757
Avances et acomptes	955		955	998
Autres	2 207	690	1 517	361
TOTAL	50 858	37 525	13 333	6 116

5.3 - Immobilisations corporelles (en milliers d'euros)

	Début de l'exercice	Augmentations brut : acquisitions amort. prov. : Dotations	Cessions	Autres mouvements *	Fin de l'exercice
Valeurs brutes	861 579	53 243	(107 718)	2 701	809 805
Amortissements, provisions pour dépréciation	621 528	74 447	(103 016)	(6 782)	586 177
Valeurs nettes	240 051	(21 204)	(4 702)	9 483	223 628

* provenant essentiellement des variations de périmètre et de reprises de provisions

Ventilation par nature des immobilisations corporelles

	Brut	Amortissements, Provisions	Net 31/12/02	dont biens en crédit-bail	Net 31/12/01
Terrains	40 868	7 568	33 300	7 083	34 201
Constructions	222 595	133 422	89 173	27 058	97 606
Installations techniques, matériel et outillage industriel	450 723	387 328	63 395	23	76 141
Autres immobilisations corporelles	95 619	57 859	37 760	7 583	32 103
TOTAL	809 805	586 177	223 628	41 747	240 051

5.4 - Immobilisations financières (en milliers d'euros)

	Brut	Provisions pour Dépréciations	Net 31/12/02	Net 31/12/01
Participations	77 573	1 241	76 332	9 226
Autres immobilisations financières	113 622	701	112 921	92 966
TOTAL	191 195	1 942	189 253	102 192

L'augmentation du poste "participations" résulte de l'acquisition des titres de la société Gemplus et de la participation à la constitution d'une Joint-Venture en Chine, à égalité avec la société chinoise Bird.

Au sein des autres immobilisations financières figurent des créances pour un montant de 5 051 milliers d'euros (dont 4 729 milliers d'euros à plus d'un an). Le solde est constitué principalement de titres Coficem.

	Début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Autres mouvements	Fin de l'exercice
Valeurs brutes	104 600	143 269	(7 950)	(48 724)	191 195
Provisions pour dépréciation	2 408	286	(752)	0	1 942
Valeurs nettes	102 192	142 983	(7 198)	(48 724)	189 253

(*) dont filiales Monétel acquises et consolidées

31 905

(31 905)

Titres de participation non consolidés

Ce poste comprend notamment, au 31 décembre 2002, des participations dans les sociétés Gemplus (52,9 M€), JV Ningbo Bird (12,7 M€), Sofradir (2,4 M€) et PK7 (1,8 M€).

L'ensemble des sociétés non consolidées, et susceptibles de l'être, représenterait, en cas d'inclusion dans le périmètre, comparé avec les principaux indicateurs du groupe : moins de 0,2 % du chiffre d'affaires et des capitaux

propres, 0,4 % du total du bilan, 1 % du résultat. Leur trésorerie nette est positive et équivaut à 0,5 % de la trésorerie nette positive du groupe.

5.5 Stocks (en milliers d'euros)

	Brut 31/12/2002	Provisions	Net 31/12/2002	Net 31/12/2001
Matières premières	198 172	59 626	138 546	143 234
En-cours	208 676	13 777	194 899	212 118
Produits intermédiaires et finis	143 080	33 575	109 505	97 439
Total	549 928	106 978	442 950	452 791

5.6 Créances

Ventilation par nature (en milliers d'euros)

	Brut	Provisions pour dépréciations	Net 31/12/2002	Net 31/12/2001
Clients	1 254 517	74 981	1 179 536	1 071 009
Avances et acomptes versés	51 122		51 122	89 902
Autres créances	118 647	9 304	109 343	153 738
Impôts différés actif	3 196		3 196	31 584
Autres comptes de régularisation	3 837		3 837	3 418
Sous-total	176 802	9 304	167 498	278 642
TOTAL	1 431 319	84 285	1 347 034	1 349 651

Ventilation par échéance (en milliers d'euros)

	Total	moins d'un an	plus d'un an
Créances	1 347 034	1 308 095	38 939

Les autres créances (118 647 milliers d'euros brut à fin 2002) comprennent une créance de carry-back (37 605 milliers d'euros), des créances de TVA, des créances d'affacturage et des débiteurs divers. La dépréciation relative à ce poste (9 304 milliers d'euros à fin 2002) concerne les créances d'affacturage et les débiteurs divers.

5.7 Effets de commerce inclus dans des postes du bilan (en milliers d'euros)

	31/12/2002	31/12/2001
Créances clients et comptes rattachés	55 353	29 426
Disponibilités (effets en cours d'encaissement)	16 024	29 865
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	113 834	85 752

5.8 Valeurs mobilières de placement (en milliers d'euros)

	Brut	Provisions pour dépréciations	Net 31/12/02	Net 31/12/01
Valeurs mobilières de placement à caractère quasi exclusivement monétaire	438 168	191	437 977	520 414
Actions propres (options d'achat attribuées)	87 381	26 127	61 254	99 124
Actions propres (autres)	31 805		31 805	4 503
	557 354	26 318	531 036	624 041

Les autres actions propres (31 805 milliers d'euros à fin 2002) seront utilisées dans le cadre d'attributions futures d'options.

5.9 Provisions (en milliers d'euros)

	Début de l'exercice	Dotations	Reprises : montants utilisés	Reprises : montants non utilisés	Autres mouvements (dont variations de périmètre)	Fin de l'exercice
Provisions pour risques et charges						
Provisions pour indemnités de départ à la retraite	72 593	707	2 004		4 016	75 312
Autres	274 435	96 423	93 942	4 290	5 718	278 344
	347 028	97 130	95 946	4 290	9 734	353 656
Provisions pour dépréciation						
Immobilisations incorporelles	3 431	673				4 104
Immobilisations corporelles	10 708		3 170	4 529		3 009
Immobilisations financières	2 408	286	753		1	1 942
Stocks et en-cours	169 869	1 608	52 648	14 046	2 195	106 978
Clients	78 784	29 298	25 034	9 271	1 204	74 981
Autres créances	9 858	5 170	5 724			9 304
Valeurs mobilières de placement	12 465	14 804	951			26 318
	287 523	51 839	88 280	27 846	3 400	226 636
Total	634 551	148 969	184 226	32 136	13 134	580 292

Rapprochement avec le compte de résultat :

Exploitation	124 171	81 018	351
Financier	584	1 849	
Exceptionnel	23 983	101 322	31 785 (1)
Impôts sur les résultats	231	37	
	148 969	184 226	32 136

Les autres provisions pour risques et charges comprennent principalement à fin 2002 des provisions pour charges sur contrats (98 774 milliers d'euros) et des provisions pour garanties données aux clients (50 044 milliers d'euros).

(1) Parallèlement à ces reprises de provisions exceptionnelles liées au téléphone mobile, des compléments de provisions et de charges exceptionnelles ont été comptabilisées pour un montant de 35 766 K€. Il en résulte une charge nette de 3 981 K€.

5.10 Amortissements et provisions sur immobilisations (en milliers d'euros)

	Dotations aux amortissements (exploitation)	Dotations aux amortissements (exceptionnel)	Dotations aux provisions (exploitation)	TOTAL
Immobilisations incorporelles	3 543		673	4 216
Immobilisations corporelles	71 277	3 170		74 447
TOTAL	74 820	3 170	673	78 663

5.11 Dettes

Ventilation par nature et échéance (en milliers d'euros)

	Total	moins d'un an	de 1 an à 5 ans	plus de cinq ans
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	111 828	50 767	61 061	
Emprunts crédit-bail	26 914	6 937	13 690	6 287
Emprunts et dettes diverses	42 221	6 949	9 588	25 684
Sous-total des emprunts et dettes financières	180 963	64 653	84 339	31 971
Fournisseurs et comptes rattachés	537 325	537 325		
Avances et acomptes reçus des clients	324 780	324 780		
Dettes fiscales et sociales	157 915	157 915		
Autres dettes et comptes de régularisation	98 621	98 621		
TOTAL DES DETTES	1 299 604	1 183 294	84 339	31 971

Ventilation par nature de taux des emprunts et dettes financières (en milliers d'euros)

- taux variable	138 852
- taux fixe	42 111
	<hr/>
	180 963

Ventilation par devise des emprunts et dettes financières (en milliers d'euros)

- euro	180 093
- autres	870
	<hr/>
	180 963

5.12 Charges de personnel

5.12.1 Effectif moyen

	Exercice 2002	Exercice 2001
Cadres et ingénieurs	3 515	3 828
Maîtrise, techniciens et employés	5 301	6 349
Ouvriers	3 087	4 388
Effectif moyen total	11 903	14 565

5.12.2 Dirigeants

Les rémunérations allouées, à raison de leurs fonctions dans des entreprises contrôlées, aux membres des organes d'administration (jetons de présence) se sont élevées en 2002 à 229 milliers d'euros.^(*)

Le montant global des rémunérations brutes des dix personnes les mieux rémunérées s'est élevé en 2002, au titre de la partie fixe à 1 760 milliers d'euros^(*), et au titre de la partie variable à 538 milliers d'euros.^(*)

Rémunérations versées en 2002 aux Président du Conseil de Surveillance (1), Vice-Président du Conseil de Surveillance (2) et Président du Directoire (3) et aux deux membres du Directoire M. Paccard (4) M. Penalver (5) (en milliers d'euros) :

	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)
Rémunération versée par la société					
Partie fixe	686	55	534	192	139
Partie variable	0	0	160	58	35
Avantages en nature	0	0	0	0	0
Rémunérations versées par des sociétés contrôlées	0	0	0	0	0
Avantages en nature reçus de la part de sociétés contrôlées	0	0	0	0	0
Jetons de présence	28	23	-	-	-

^(*) contre respectivement, en 2001 : 229, 1 726 et 773 milliers d'euros.

Deux membres du Conseil de Surveillance ont perçu en 2002 des rémunérations au titre de leur fonction en tant que salarié de SAGEM SA : M. LAGARDE (fixe : cent trente neuf milliers d'euros ; variable : quarante deux milliers d'euros ; jetons de présence : 14 milliers d'euros), M. DUPUY (fixe : cent trente neuf milliers d'euros ; variable : quarante deux milliers d'euros ; jetons de présence : 14 milliers d'euros).

5.13 Reprises sur provisions et autres produits d'exploitation

Le poste comprend des reprises sur provisions pour 81 369 K€ et des produits divers pour 8 038 K€ en 2002 (contre 127 034 K€ et 8 723 K€ en 2001).

5.14 Autres charges d'exploitation

Ce poste comprend essentiellement des redevances sur licences pour 22 931 K€ et des pertes sur créances irrécouvrables pour 18 546 K€ en 2002 (contre respectivement 29 274 K€ et 19 143 K€ en 2001).

5.15 Charges et produits financiers

Ventilation par nature (en milliers d'euros)

PRODUITS FINANCIERS

Produits de valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	302
Autres intérêts et produits assimilés	3 433
Reprises sur provisions	1 849
Différences de change	11 114
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	34 574
	<hr/>
	51 272

CHARGES FINANCIERES

Dotations aux provisions	584
Intérêts et charges assimilés	16 292
Différences de change	32 419
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	26
	<hr/>
	49 321

NET 1 951

Les intérêts d'emprunts y inclus et relatifs aux immobilisations prises en location-financement s'élèvent à 2 566 K€. Le montant des écarts de conversion passés en résultat financier représente une charge de 4 249 K€.

5.16 Charges et produits exceptionnels

Ventilation par nature (en milliers d'euros)

PRODUITS EXCEPTIONNELS

Sur opérations de gestion	4 034
Sur opérations en capital	46 410
Reprises sur provisions	133 107
	183 551

CHARGES EXCEPTIONNELLES

Sur opérations de gestion	138 077
Sur opérations en capital	32 680
Dotations aux amortissements	3 170
Dotations aux provisions	23 983
	197 910

NET -14 359

Les reprises de provisions concernent principalement celles constituées en 2001 au titre de l'activité téléphone mobile. Des provisions sur titres et pour charges diverses ont été dotées en 2002. Les produits et charges sur opérations en capital sont relatives, pour l'essentiel, à des opérations de cessions d'éléments d'actif. Les charges sur opérations de gestion regroupent principalement les charges liées au téléphone mobile telles que celles relatives aux stocks excédentaires de composants et à la rationalisation industrielle provisionnées en 2001 et des charges de restructuration.

5.17 Impôts sur les bénéfices

5.17.1 Ventilation des impôts sur les bénéfices (en milliers d'euros)

	2002	2001
Impôts exigibles *	6 628	(27 377)
Impôts différés	28 003	4 512
Total	34 631	(22 865)

* dont impôts sur le résultat courant

27 372

(35 004)

5.17.2 Rapprochement entre la charge d'impôt comptabilisée et la charge d'impôt théorique (en milliers d'euros et en taux)

	2002		2001	
Impôts		34 631		(22 865)
Résultat avant impôts des entreprises		117 642		(31 379)
Taux d'impôt constaté		29,4%		72,9%
Taux normal d'imposition en France	41 681	35,43%	(11 431)	36,43%
Incidence des variations de périmètre	(1 430)	(1,2%)	(10 618)	33,8%
Impôts différés actifs non comptabilisés du fait que leur récupération n'est pas jugée probable	715	0,6%	456	(1,5%)
Impact des impôts différés (dont actualisation)	(2 047)	(1,7%)	2 981	(9,5%)
Bénéfice à taux réduit			(4 600)	14,7%
Crédits d'impôts, écarts de taux et autres	(4 288)	(3,7%)	347	(1,1%)
TOTAL	34 631	29,4%	(22 865)	72,9%

5.17.3 Impôts différés actifs non comptabilisés du fait que leur récupération n'est pas jugée probable au 31 décembre 2002 (non actualisés, et en milliers d'euros)

Reports fiscaux déficitaires	5 154
Différences temporaires	17 041
TOTAL	22 195

5.17.4 Actualisation

L'incidence de l'actualisation des impôts différés est une charge de 4 399 K€ en 2002, contre 8 552 K€ en 2001.

5.17.5 Variation des actifs et passifs d'impôts différés (en milliers d'euros)

	au 31/12/01	variation inscrite dans le TFT	autres variations (périmètre, change)	au 31/12/02
Reports fiscaux déficitaires	546	2 253	(343)	2 456
Différences temporaires (provisions et charges à payer non déductibles) et retraitements de conso	31 038	(30 256)	(42)	740
total général des impôts différés au bilan	31 584	(28 003)	(385)	3 196

5.18 Résultats par action

	31/12/2002		31/12/2001	
	AO	ADP	AO	ADP
Nombre de titres (a)	27 071 000	8 973 360	27 262 516	8 973 360
Total	36 044 360		36 235 876	
Nombre de titres d'autocontrôle (b)	113 742	204 000	0	899 623
Total	317 742		899 623	
Nombre de titres hors autocontrôle (c = a - b)	26 957 258	8 769 360	27 262 516	8 073 737
Total	35 726 618		35 336 253	
Nombre moyen pondéré de titres en circulation (hors autocontrôle) (c')	35 593 933		35 336 253	
Valeur du titre (en €) (d) (cours de clôture)	64,50	47,40	68,75	51,85
Capitalisation boursière totale (en M€) (e = a x d)	1 746	425	1 875	465
Total	2 171		2 340	
Capitalisation boursière hors autocontrôle (en M€) (f = c x d)	1 738	416	1 875	418
Total	2 154		2 293	
Résultat net part du groupe (en M€) (g)	77,0		(14,2)	
Résultat net par action (en €) (h = g / c')	2,16		(0,40)	
PER (i = f / g)	28,0		NS	

6) AUTRES INFORMATIONS

6.1 - Informations sectorielles

Chiffre d'affaires (en milliers d'euros)

Par branche d'activité	Exercice	Exercice	Par secteur géographique	Exercice	Exercice
	2002	2001		2002	2001
Communications	1 764 878	1 703 454	INTERNATIONAL *	1 492 232	1 600 466
Défense et Sécurité	998 420	930 322	FRANCE	1 271 066	1 437 010
Automobile (cédée au 01/10/01)		403 700			
	2 763 298	3 037 476		2 763 298	3 037 476

* le chiffre d'affaires à l'international comprend principalement les ventes directes à l'exportation, qui se ventilent de la façon suivante : Europe 44%, Asie/Océanie 24%, Amérique 12% et Afrique 20%.

Immobilisations corporelles et incorporelles (en pourcentage du total)

Par branche d'activité	Exercice	Par secteur géographique	Exercice
	2002		2002
Communications	53 %	FRANCE	92 %
Défense et Sécurité	47 %	INTERNATIONAL	8 %
	100%		100%

Contribution des branches d'activité au résultat d'exploitation (en millions d'euros)

	2002	2001
Communications	51,8	(191)
Défense et Sécurité	78,3	73
Automobile (périmètre cédé)	0	13
TOTAL	130,1	(105)

6.2 – Engagements

Risques de marché

Le Groupe n'est pas intervenu sur le marché des instruments financiers, sauf dans quelques cas ponctuels lors de la mise en place de couvertures spécifiques destinées à le protéger de risques identifiés. Ainsi le Groupe SAGEM utilise les instruments financiers pour gérer et réduire son exposition aux risques de variation des cours de change et des taux d'intérêt.

Risque de change

Les instruments financiers détenus au 31 décembre 2002 ont pour objet de couvrir le risque de change résultant de dettes ou de créances, d'origine commerciale et de transactions anticipées connues à la clôture.

La décision de couverture de change, uniquement pour des dettes ou créances fermes, s'effectue en principe après consultation des commerciaux de la division concernée et du département financier et après accord du directeur de division.

Ces engagements fermes sont couverts au moyen d'opérations de change à terme ou d'achat d'option de change.

Tous les instruments financiers détenus par le Groupe SAGEM en fin d'année sont des couvertures de contrats signés. Les contrats commerciaux signés ou autres engagements fermes sont couverts au moyen d'opérations de change à terme ou d'achats d'options de change tandis que les offres sont couvertes auprès de compagnies d'assurance, en particulier la COFACE.

Risque de taux

Endettement financier

La majorité de l'endettement financier du groupe auprès du système bancaire au 31 décembre 2002 est basée sur des taux variables. Des couvertures spécifiques par swaps de taux d'intérêt peuvent être mises en place le cas échéant.

Ainsi les instruments financiers détenus au 31 décembre 2002 ont pour objet de couvrir le risque de taux d'intérêt sur emprunts.

Placements financiers

Le groupe n'est pas intervenu sur le marché des instruments financiers. Au 31 décembre 2002, sa trésorerie est en effet placée, en quasi – totalité, sur des instruments à caractère monétaire.

La valeur nominale des instruments financiers à la clôture s'analyse comme suit (en millions d'euros) :

	<i>Au 31/12/2002</i>				
	TOTAL	< 1 an	Echéance 1 à 5 ans	> 5 ans	Moyenne taux fixe
<u>Instruments de taux d'intérêts</u>					
<i>Swaps de taux d'intérêts (prêteur en variable)</i>	6,4	0,9	4,1	1,4	6,05%
<u>Instruments de change</u>					
<i>Change à terme – Devises achetées</i>	27,3	27,3	-	-	-
<i>Change à terme – Devises vendues</i>	17,2	17,2	-	-	-
<i>Contrats d'assurance</i>	2,2	2,2			

Actions

Le groupe n'est pas intervenu sur le marché des instruments financiers.

Risque sur le prix des métaux

Le Groupe n'est pas exposé au risque de prix sur les métaux.

Cependant il reste exposé au risque sur matières premières. Dans ce cas les décisions de couvertures seront prises au cas par cas.

Risque de crédit

Clients

Compte tenu de la diversification des clients et de leur dispersion géographique, le Groupe SAGEM est faiblement exposé au risque de crédit sur les créances détenues. Toutefois, différents modes de couvertures sont mis en place tels que l'affacturage, le crédit-bail ou la police Globaliance.

Placements

Les titres de placement (principalement monétaires et court terme) détenus en portefeuille ne sont sensibles qu'aux évolutions de taux.

Gestion de la trésorerie

Dans le cadre de sa politique d'optimisation des conditions bancaires et de contrôle des risques de marché, le groupe a mis en place une gestion centralisée de sa trésorerie.

Obligations contractuelles (en milliers d'euros)

	Total	Paiements dus par période		
		A - 1 an	de 1 à 5 ans	A + de 5 ans
Dettes à long terme inscrites au bilan (*)	180 963	64 653	84 339	31 971
Contrats de location simple (hors bilan)	5 768	5 546	222	
Total	186 731	70 199	84 561	31 971

(*) dont emprunts en crédit bail 26914 6937 13690 6287

Autres engagements commerciaux hors bilan (en milliers d'euros)

	Total	Montant des engagements par période		
		A - 1 an	de 1 à 5 ans	A + de 5 ans
Garanties	57 763	41 161	8 059	8 543
Autres engagements commerciaux	1 437	954	483	
Total	59 200	42 115	8 542	8 543

Engagement conditionnel sur achat d'actions Gemplus

Un engagement conditionnel a été signé lors de l'acquisition d'un ensemble de 39 361 062 actions Gemplus en 2002. Il porte sur le versement d'un éventuel complément de prix :

- un premier complément de prix d'un montant de 0,115 euro par action sera payé si la moyenne des cours cotés pondérée des volumes (telle que publiée par Euronext) de l'action Gemplus au cours de vingt séances de bourse consécutives d'un mois calendaire est supérieure ou égale à 1,1 euro avant le 31 décembre 2004,
- SAGEM paiera le 7 janvier 2005 un deuxième complément de prix par action égal à 46,1% du montant par lequel la moyenne des cours cotés pondérée des volumes (telle que publiée par Euronext) de l'action Gemplus au cours des séances de bourses du mois de novembre 2004 excédera 2 euros. Ce complément de prix sera en tout état de cause plafonné à 0,6915 euro par action.

Le complément de prix sera au final compris entre 0 et 15% de l'appréciation des titres actuellement détenus par SAGEM et de 31,7 millions d'euros au maximum.

6.3 – Besoin en Fonds de Roulement *(en milliers d'euros)*

	31/12/2002	31/12/2001	variation du BFR	
BILAN				
Stocks et en-cours	442 950	452 791	-9 841	
Clients et comptes rattachées	1 179 535	1 071 009	108 526	
Autres créances et comptes de régularisation	167 498	278 642	-111 144	
Options d'achat d'actions (inclus dans vmp)	61 254	99 124	-37 870	
Fournisseurs et comptes rattachées	-537 325	-557 508	20 183	
Autres dettes et comptes de régularisation	-581 317	-482 714	-98 603	
	732 595	861 344		-128 749
TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE				
Variation des impôts différés			28 003	
Variation lié à l'activité			58 457	
Variation lié aux opérations d'investissement			37 043	123 503
Autres variations (options annulées, périmètre, change)				5 246

Alain Lainé
2, rue du Colonel Moll
75017 PARIS

Calan Ramolino & Associés
191, avenue Charles-de-Gaulle
92200 NEUILLY-SUR-SEINE

SAGEM

Société Anonyme
Le Ponant de Paris
27, rue Leblanc
75015 PARIS

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
Comptes Consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2002

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés de la société SAGEM établis en euros relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2002, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les entreprises comprises dans la consolidation

Par ailleurs, nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe, conformément aux normes professionnelles applicables en France. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Paris et Neuilly-sur-Seine, le 12 février 2003

Les Commissaires aux Comptes

Alain LAINE

Calan Ramolino & Associés

Jean-Marc LUMET

5.2 Extrait des comptes sociaux 2002-2001-2000

BILAN AU 31 DECEMBRE 2002*(en milliers d'euros)*

ACTIF	2002	2001	2000
ACTIF IMMOBILISE			
Immobilisations incorporelles :	7 519	4 246	16 150
Immobilisations corporelles	147 869	135 172	249 640
Immobilisations financières	243 889	198 039	288 529
ACTIF IMMOBILISE	399 277	337 457	554 319
ACTIF CIRCULANT			
Stocks en en-cours	405 853	440 135	769 173
Créances	1 321 281	1 276 394	1 568 464
Valeurs mobilières de placement et disponibilités	177 218	271 983	141 042
ACTIF CIRCULANT	1 904 352	1 988 512	2 478 679
TOTAL ACTIF	2 303 629	2 325 969	3 032 998
PASSIF	2002	2001	2000
CAPITAUX PROPRES	738 678	747 380	828 972
EMPRUNTS SUBORDONNES			76 224
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	314 474	297 964	312 749
DETTES	1 250 477	1 280 625	1 815 053
TOTAL PASSIF	2 303 629	2 325 969	3 032 998

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE

en milliers d'euros

	31/12/2002	31/12/2001	31/12/2000
CHIFFRE D'AFFAIRES	2 642 404	2 939 793	4 183 803
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	246 555	(21 646)	359 058
RESULTAT D'EXPLOITATION	114 387	(111 589)	191 646
RESULTAT FINANCIER	(24 469)	7 819	(41 691)
RESULTAT COURANT avant impôts	89 918	(103 770)	149 955
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(48 167)	71 875	(100 137)
IMPOTS SUR LES BENEFICES ET PARTICIPATION	(2 418)	(36 692)	47 336
BENEFICE	44 169	4 797	2 482

Capitaux propres

La variation des capitaux propres s'analyse ainsi (en milliers d'euros) :

	<i>Solde en début d'exercice</i>	<i>Affectation du résultat 2001</i>	<i>Augmentations</i>	<i>Diminutions</i>	<i>Solde en fin d'exercice</i>
Capital	36 236			192 (4)	36 044
Primes d'émission, fusion, apport	136 852				136 852
Ecart de réévaluation (1)	1 474				1 474
Réserve légale	3 789				3 789
Réserves réglementées	152 899				152 899
Autres réserves (3)	404 898	(17 100)		29 599 (4)	358 199
Report à nouveau	834	123			957
Résultat 2001	4 797	16 977		21 774 (2)	0
Résultat 2002			44 169		44 169
Subventions d'investissement	60			9	51
Provisions réglementées	5 541		12	1 309	4 244
	747 380	0	44 181	52 883	738 678

(1) Ecart de réévaluation :

Réserve provenant de la réévaluation
des terrains en 1977

1 474

1 474

1 474

1 474

(2) Dividendes distribués

(3) Dont réserves pour actions propres

115 978

119 185

(4) Annulation de 191 516 actions
ordinaires

Capital

Composition :

27 071 000

actions ordinaires à € 1

27 071 000

8 973 360

actions à dividende prioritaire

sans droit de vote à € 1

8 973 360

36 044 360

TOTAL 36 044 360

Le nombre d'actions a été porté au cours de l'exercice de 36 235 876 (dont 27 071 000 actions ordinaires et 8 973 360 actions à dividende prioritaire sans droit de vote) à 36 044 360, suite à l'annulation de 191 516 actions ordinaires, antérieurement détenues en actions propres.

Répartition au 31 décembre 2002

	%	Nombre d'actions
1/ Actions ordinaires		
1.1 Actions nominatives		
COFICEM*	48,84%	13 221 434
COGEMA	6,83%	1 849 500
Actions propres	5,73%	1 550 895
Caisse des Dépôts et Consignations	2,47%	669 600
Divers (Actions détenues par des actionnaires possédant moins de 2,5 % du capital)	1,99%	537 612
Total actions nominatives		17 829 041
1.2 Actions au porteur		
Caisse des Dépôts et Consignations	3,12%	843 680
FCP des salariés SAGEM	2,24%	606 206
SICAV du Crédit Agricole	1,21%	326 560
Autres	27,57%	7 465 513
Total actions au porteur		9 241 959
	<u>100%</u>	<u>27 071 000</u>
2/ Actions à dividende prioritaire sans droit de vote		
2.1 Actions nominatives		
COFICEM	16,69%	1 497 818
Divers (nombre d'actions par actionnaire inférieur à 2,5% du capital)	0,49%	44 253
2.2 Actions au porteur		
COGEMA	10,00%	897 323
SICAV du Crédit Agricole	6,21%	557 262
Divers	66,61%	5 976 704
	<u>100%</u>	<u>8 973 360</u>

* Coficem détient 64 % des droits de vote et son capital est détenu à 66 % par les salariés

Achat par la société de ses propres actions et rapport spécial du Directoire sur les opérations réalisées en vertu des dispositions des articles L.225-177 à L.225-186 du Code de Commerce (options d'achat d'actions)

L'assemblée générale des actionnaires, en date du 17 mai 2002, a renouvelé l'autorisation qui avait été consentie à la société, conformément aux articles L.225-209 et suivants du Code de Commerce, à racheter en bourse ses propres actions, soit en vue de consentir des options d'achat d'actions au personnel de la société ou du Groupe, soit en vue de les échanger notamment dans le cadre d'opérations de croissance externe, soit en vue de régulariser le cours de bourse des actions de la société, soit enfin dans le cadre d'une politique de gestion patrimoniale et financière pouvant conduire à leur annulation.

Dans ce cadre, la société a acheté en bourse, au cours de l'exercice 2002, 608 447 actions ordinaires au cours moyen de 64,74 €. Par ailleurs durant la même période elle a vendu 3 500 actions ordinaires. Les frais totaux de négociation se sont élevés, hors taxes, à 96 K€.

Elle a en outre annulé 191 516 actions ordinaires pour un montant total de 29 791 187 €, conformément à l'autorisation donnée par l'assemblée générale des actionnaires du 17 mai 2002. Au 31 décembre 2002, la société détenait 1 550 895 actions ordinaires inscrites en compte pour un montant brut de 119 185 015 € (valeur nominale de 1 €) soit 4,31 % de son capital social.

Conformément à l'article L.225-179 du Code de Commerce, l'assemblée a, le 17 mai 2002, autorisé le conseil de surveillance à attribuer des options donnant droit à l'achat d'actions existantes provenant de rachats effectués par la société. Le 17 mai 2002 le conseil de surveillance, faisant usage de cette décision, a consenti des options portant sur un total de 200 000 actions au prix de 60 € à 197 salariés du Groupe.

Il a été octroyé 197 attributions en 2002 contre 113 par an en moyenne pour les 5 années précédentes. Parmi ces 197 attributions, 18 attributaires ont reçu des options pour la première fois, soit 9 % des attributions.

Les critères d'attribution pris en compte sont l'efficacité, la tenue des objectifs, les succès de l'année, le degré d'implication et surtout la contribution du cadre dans les projets importants en cours ou à venir. L'attribution d'options d'achat des 200 000 actions correspond à une moyenne d'attribution de 1 015 actions. En ce qui concerne les membres de la Direction, ses 13 membres ont été attributaires de 5 108 actions en moyenne.

Pendant l'exercice écoulé 32 levées d'options portant sur 122 400 actions ont été effectuées au titre des plans antérieurs.

Rapport spécial du Directoire sur les opérations réalisées en vertu des dispositions des articles L.225-177 à L.225-186 du code de commerce (Options d'achat d'actions)

Conformément aux dispositions de l'article L.225-184 du Code de commerce, nous avons l'honneur de vous rendre compte des opérations réalisées en vertu des dispositions des articles L.225-179 à L.225-186 dudit Code relatifs aux options d'achat d'actions. Nous vous indiquons que ni SAGEM SA ni les sociétés qui lui sont liées n'ont attribué d'options de souscription d'actions.

Nous vous indiquons ci-après le nombre, les dates d'échéance et le prix des options d'achat qui, durant l'année écoulée et à raison des mandats et fonctions exercées dans la société, ont été consenties à chacun des mandataires sociaux par la société, et les informations concernant les options levées, ainsi qu'à chacun des dix salariés de la société non mandataires sociaux dont le nombre d'options ainsi consenties et le nombre d'actions ainsi achetées ont été le plus élevé, étant précisé que les sociétés liées à SAGEM SA ne consentent pas d'options d'achat d'actions.

Bénéficiaires	Nombre d'options consenties	Prix unitaire en euros	Date d'échéance	Fonctions exercées	Nombre d'options levées au titre de plans antérieurs	Prix unitaire	Date de levée d'option	Fonctions exercées lors de l'attribution
OLIVIER Grégoire	20 000	60	17/05/2007	Président du Directoire				
DUPUY Armand	3 000	60	17/05/2007	Directeur des Recherches et Développements	5 400	43,16	21/05/2002	Directeur
LAGARDE Xavier	3 000	60	17/05/2007	Directeur Assurance Qualité	3 600	43,16	14/03/2002	Directeur des Ressources Humaines
PACCARD Jacques	7 200	60	17/05/2007	Directeur de Division				
PENALVER Georges	7 200	60	17/05/2007	Directeur de Division	5 400	43,16	21/05/2002	Directeur
BUFFENOIR Thierry	4 000	60	17/05/2007	Directeur de Division				
CASTERA Dominique	3 000	60	17/05/2007	Directeur des Ressources Humaines				
FEENSTRA Paul	3 000	60	17/05/2007	Directeur				
GAILLARD Francis	3 000	60	17/05/2007	Directeur Administratif				
LABARTHE Pascal	3 000	60	17/05/2007	Directeur des Achats				
LOPEZ SANTOS Manuel	3 000	60	17/05/2007	Directeur				
MATHIEU Marc	3 000	60	17/05/2007	Directeur de Division	4 500	43,16	03/05/2002	Directeur Général Adjoint Société SAT
PARDOUX François	3 000	60	17/05/2007	Directeur				
PHILIPPE Hervé	4 000	60	17/05/2007	Directeur Financier				
SEVIAN Patrick	3 000	60	17/05/2007	Directeur des Fabrications	5 400	43,16	10/05/2002	Directeur
CHEVILLARD Joël					5 400	43,16	22/05/2002	Directeur
REBOLLO Manuel					5 400	43,16	27/05/2002	Directeur
MANACH Stéphane					3 600	43,16	22/05/2002	Chef d'URD
GODART Didier					3 600	43,16	23/05/2002	Adjoint Directeur
MARDINE Gérard					3 600	43,16	23/05/2002	Ingénieur
BOUCHERAT Maurice					3 600	43,16	24/05/2002	Contrôleur de Gestion Société SAT
PETER Jean					3 600	43,16	27/05/2002	Chef Comptable
DANCEL Dominique					2 700	43,16	22/05/2002	Chef d'URD Société SAT

Le tableau ci-dessus répond aux exigences légales concernant dix salariés non mandataires sociaux. D'autres salariés ont pu, au cours de ce même exercice, lever ou se voir attribuer un nombre d'options égal aux quantités minima figurant ci-dessus.

FILIALES ET PARTICIPATIONS
(en milliers d'euros et de devises)

SOCIETES OU GROUPE DE SOCIETES	CAPITAL	CAPITAUX PROPRES (AUTRES QUE LE CAPITAL) AVANT AFFECTATION DES RESULTATS	QUOTE-PART DE CAPITAL DETENUE (en %)	VALEUR COMPTABLE DES TITRES DETENUS		PRETS & AVANCES CONSENTIS PAR LA SOCIETE ET NON ENCORE REMBOURSES	MONTANT DES CAUTIONS ET AVALS DONNES PAR LA SOCIETE	CHIFFRE D'AFFAIRES H.T. DU DERNIER EXERCICE ECOULE	BENEFICE OU PERTE (-) DU DERNIER EXERCICE CLOS	DIVIDENDES ENCAISSES PAR LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE	OBSERVATIONS
				BRUTE	NETTE						
1. RENSEIGNEMENTS DETAILLES											
A. Filiales (plus de 50 % du capital détenu par la Société) :											
SAGEM International Siège social : Le Pontant de Paris 27, rue Leblanc - 75512 PARIS	109 522	202 906	100%	163 030	163 030			15 047	42 360		
SAGEM MORPHO, Inc. Siège social : Broadway Plaza - Tacoma - Etats-Unis	39 000 USD	(15 118) USD	100%	33 870	23 161			39 969 USD	(1 928) USD		
SHIM IND. GMBH GOTTLIEB DAIMLER Str-60 71711 MURR - Allemagne	1 534	281	100%	3 855	3 283			6 854	(279)		
EUROFOG 13, av. Ramollo Garnier - 91300 MASSY	276	1 625	58,83%	1 744	1 196			0	(132)		
SAGEM Monétel 27, rue Leblanc - 75512 PARIS	20 121	3 793	100%	24 126	24 126			9 678	(204)		
SCI MINERVE 13 avenue Marcel Ramollo Garnier - 91344 MASSY CEDEX	2	(460)	100%	2 044	2 044			25	(460)	148	
B. Participations (10 à 50 % du capital détenu par la Société) :											
JV NINGBO BIRD Building 2 - Bird Industrial Park - Junzhong Road 315500 Fenghua City Zhejiang Prolina - PRC	25 400 USD		50%	12 676	12 676						Sté nouvellement créée
SOFRADIR Siège social : 43/45, rue Camille Peletan - 92290 CHATENAY	6 000	17 309	40%	2 439	2 439			44 856	8 185		
PK7 2 0-22, rue Louis Armand - 75015 PARIS	1 524	2 500	43,79%	1 762	1 762			684	(2 056)		(chiffres 2001)
2. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX											
A. Filiales non reprises au chapitre 1											
a) Filiales françaises (ensemble)											
b) Filiales étrangères (ensemble)											
B. Participations non reprises au chapitre 1											
a) Dans des sociétés françaises (ensemble)											
b) Dans des sociétés étrangères (ensemble)											

Cours au 31/12/2002 : 1 USD = 0,9536 €

Activité des principales filiales consolidées

SAGEM International

Sagem International, société de portefeuille, au capital de € 109 522 080.

Les revenus retirés de la gestion des actifs se sont élevés à 51 829 K€. Les charges d'exploitation, les charges financières et les impôts se sont élevés à 9 469 K€. Dans le cadre de l'acquisition de l'activité Transactions Electroniques Monétel, SAGEM International est l'actionnaire de

SAGEM DENMARK A/S, ainsi que des sociétés étrangères de fabrication et de distribution constituées lors de l'acquisition de l'activité fax Philips

SAGEM Monétel

Société constituée en 2002 à l'occasion de l'acquisition de l'activité Transactions Electroniques Monétel

SAGEM-MORPHO Inc

Société américaine au capital de USD 39 000 000, rattachée à la Branche Défense et Sécurité. Elle a réalisé un chiffre d'affaires de 40 MUSD en 2002 contre 45 MUSD en 2001.

RESULTATS DE LA SOCIETE AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

En euros	Exercice 1998	Exercice 1999	Exercice 2000	Exercice 2001	Exercice 2002
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	32 090 960	32 090 960	37 890 522	36 235 676	36 044 360
Nombre des actions ordinaires existantes	3 213 018	8 032 545	28 917 162	27 262 516	27 071 000
Nombre des actions ordinaires ajusté (1)	28 917 162	28 917 162	28 917 162	27 262 516	27 071 000
Nombre des actions à dividende prioritaire (sans droit de vote) existantes	997 040	2 492 600	8 973 360	8 973 360	8 973 360
Nombre des actions à dividende prioritaire (sans droit de vote) ajusté (1)	8 973 360	8 973 360	8 973 360	8 973 360	8 973 360
Nombre total des actions existantes	4 210 058	10 525 145	37 890 522	36 235 676	36 044 360
Nombre total des actions ajusté	37 890 522	37 890 522	37 890 522	36 235 676	36 044 360
Nombre maximal d'actions futures à créer :					
- par conversion d'obligations					
- par exercice de droits de souscription					
OPERATIONS ET RESULTATS DE L'EXERCICE					
Chiffre d'affaires hors taxes	2 742 767 158	3 089 975 235	4 183 802 877	2 939 793 431	2 642 403 798
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	242 397 411	298 107 105	190 657 732	131 592 431	54 015 274
Impôts sur les bénéfices	46 891 483	33 146 813	42 122 950	(36 691 893)	(2 418 074)
Participation des salariés due au titre de l'exercice	12 658 089	11 333 088	5 212 612	0	0
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	118 177 417	164 762 217	2 482 066	4 796 815	44 168 623
Résultat mis en distribution	20 014 565	40 873 689	23 631 649	22 638 862	31 286 203 (2)
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôts, participation des salariés, mais avant dotations aux amortissements et provisions					
- sur nombre d'actions existantes	43,43	24,10	3,79	4,64	1,57
- sur nombre d'actions ajusté (1)	4,83	6,70	3,79	4,64	1,57
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions					
- sur nombre d'actions existantes	28,07	15,65	0,07	0,13	1,23
- sur nombre d'actions ajusté (1)	3,12	4,35	0,07	0,13	1,23
Dividende net attribué :					
a) actions ordinaires					(2)
- sur nombre d'actions existantes	4,57	1,98	0,60	0,60	0,90
- sur nombre d'actions ajusté (1)	0,51	0,55	0,60	0,60	0,90
					(2)
b) actions à dividende prioritaire sans droit de vote					
- sur nombre d'actions existantes	5,34	2,29	0,70	0,70	0,00
- sur nombre d'actions ajusté (1)	0,59	0,64	0,70	0,70	0,00
c) superdividende exceptionnel		0,51			
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	12 686	12 558	14 055	13 321	10 998
Montant de la masse salariale de l'exercice	392 941 683	392 042 207	441 502 023	423 892 597	371 639 524
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (charges sociales, oeuvres sociales, etc...)	201 330 668	201 164 935	228 054 136	201 441 677	187 896 640

(1) en données ajustées pour tenir compte du split par 2,5 des actions intervenu en 1999, et du split par 3 des actions et de l'attribution gratuite d'une action nouvelle pour 5 actions anciennes intervenus en 2000

(2) La conversion des ADP-SDV en actions ordinaires, approuvée par les Assemblées générales réunies le 7 mars 2003, est intervenue le 3 avril 2003. A cette date, les actions ordinaires nouvelles créées par conversion des ADP-SDV, ont été admises à la cote du Premier Marché d'Euronext Paris et les ADP-SDV ont été radiées de cette même cote.

GOVERNEMENT D'ENTREPRISE

Composition du Conseil de Surveillance

Renseignements sur les membres du Conseil de Surveillance : tableau ci-après.

Les membres du Conseil de Surveillance doivent être propriétaires pendant toute la durée de leur mandat de chacun 20 actions ordinaires au moins.

Le Conseil de Surveillance conforme aux recommandations générales en la matière, se compose, au 11 février 2003, en dehors du Président, de :

- **3** membres du Conseil de Surveillance liés à l'actionnariat :
 - Messieurs Xavier **LAGARDE*** et Armand **DUPUY*** (Président et Vice-Président de COFICEM, société des salariés SAGEM).
 - Madame Anne **LAUVERGEON** (Président du directoire de AREVA)
- **5** membres du Conseil de Surveillance indépendants **: Messieurs François **DE COMBRET** – Michel **LUCAS** et Bernard **VATIER** (personnalités extérieures) Guy **ROUANNE** et Michel **TOUSSAN** (anciens salariés)

* *Font partie du management en tant que Directeur Industriel et de la Qualité et Directeur des Recherches et Développement.*

** *Personnalités extérieures et anciens salariés du groupe SAGEM, qui, de par la structure particulière du groupe, sont indépendants*

Rôle et fonctionnement du Conseil de Surveillance

L'administration de notre société s'effectue conformément à la loi et aux statuts. Les statuts prévoient en particulier, à l'article 28-6 *in fine* : "Le Conseil de Surveillance peut conférer à un ou plusieurs de ses membres tous mandats spéciaux pour un ou plusieurs objets déterminés".

D'une manière générale, le fonctionnement de notre société est conforme aux recommandations en la matière.

- le Conseil de Surveillance fonctionne conformément au règlement intérieur.
- le règlement intérieur fixe principalement le nombre et les modalités d'organisation des réunions du Conseil de Surveillance et les décisions du Directoire soumises à l'autorisation préalable du Conseil de Surveillance.
- les membres du Conseil de Surveillance doivent inscrire au nominatif les titres qu'ils détiennent dans la société conformément aux statuts et déclarer auprès de la société les opérations qu'ils effectuent sur les titres de la société en vue d'une déclaration globalisée et anonyme transmise semestriellement à la COB.
- le nombre de réunions a été de 5 et le taux de présence des membres de 87 % au titre de l'exercice 2002.
- les jetons de présence sont répartis de la manière suivante :
 - une partie fixe, concernant les 2/3 du montant global, répartie entre les membres du conseil de surveillance, à parts égales, y compris pour ce qui concerne le Président,
 - une partie variable, correspondant au 1/3 restant, divisée par vacation, à laquelle ont pris part les membres du conseil de surveillance, dans le cadre de séances du conseil ou de séances des comités.
 - les montants figurent dans le tableau ci-après

Le Comité Stratégique

Il est composé de 3 membres : Monsieur COLAIACOVO, Président, Madame LAUVERGEON et Monsieur DE COMBRET.

Ce Comité reçoit pour mission du Conseil d'examiner et d'évaluer l'ensemble des projets d'investissement et de désinvestissement de la société pouvant avoir un impact significatif sur la société, tant en matière de croissance interne que de croissance externe.

Il se réunit lorsque l'importance des projets industriels ou autres le requiert. Le Comité s'est réuni une fois en 2002 avec un taux de présence de 100 %.

Le Comité des nominations

Il est constitué de Monsieur COLAIACOVO, Président, et de deux membres indépendants, le Bâtonnier VATIER et Monsieur LUCAS.

Ce Comité reçoit mission du Conseil de lui proposer les noms des membres du Conseil de Surveillance et / ou du Directoire pour compléter ou pourvoir les postes qui viendraient à être vacants. Il se réunit en tant que de besoin sur convocation.

Ce Comité s'est réuni une fois en 2002 avec un taux de présence de 100 %.

Le Comité des rémunérations et des options

Il est composé de Monsieur COLAIACOVO, Président, (sauf pour ce qui le concerne) et de deux membres du Conseil de Surveillance indépendants, le Bâtonnier VATIER et Monsieur DE COMBRET.

Ce Comité reçoit mission du Conseil de formuler auprès de celui-ci des recommandations concernant la rémunération des membres du Directoire, des membres du Conseil de Surveillance et du Président. L'attribution de la part variable des rémunérations repose pour une part sur des objectifs généraux au niveau du groupe et pour une part sur des objectifs spécifiques à chacun des dirigeants.

Ce Comité s'est réuni 3 fois en 2002 avec un taux de présence de 100 %.

Comité d'Audit

Ce Comité est composé au minimum de 3 membres, désignés par le Conseil parmi ses membres, qui sont Monsieur COLAIACOVO, Président, Monsieur TOUSSAN et Monsieur LUCAS.

Il se réunit au moins deux fois par an et a pour rôle d'examiner les comptes intermédiaires et les procédures comptables. Le comité d'audit a rencontré les représentants de la direction financière et du contrôle de gestion du groupe. Les commissaires aux comptes ont présenté les principaux points d'audit. Ceux-ci ont donné lieu à un débat dont les conclusions ont été prises en compte par le groupe.

Il s'est réuni deux fois en 2002 avec un taux de présence de 100 %.

GOVERNEMENT D'ENTREPRISE

RENSEIGNEMENTS SUR LES MEMBRES DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

(Décret 67-236 du 23 mars 1967 - Article 135)

NOM	PRENOM	- Ages - Dates de fin de mandat - Jetons de présence (6)	SOCIETES DANS LESQUELLES LES MEMBRES DU CONSEIL DE SURVEILLANCE EXERCENT DES FONCTIONS DE GESTION, DE DIRECTION, D'ADMINISTRATION OU DE SURVEILLANCE
COLAIACOVO	Mario	61 AG 2007 28	<ul style="list-style-type: none"> • Président du Conseil de surveillance de SAGEM SA, • Président-Directeur Général de SAGEM International et TREL Participations. • Vice-Président de COFICEM. • Administrateur : CDR – SNECMA. (1) – (2) – (3) – (4)
LAUVERGEON	Anne	43 AG 2007 23	<ul style="list-style-type: none"> • Président du Directoire d'AREVA. • Président du Conseil d'administration de COGEMA. • Administrateur de : SUEZ – TOTAL FINA ELF. (1)
de COMBRET	François	61 AG 2007	<ul style="list-style-type: none"> • Associé Gérant de la Banque LAZARD. • Administrateur : BOUYGUES TELECOM – BDT – RENAULT. (1) – (3) – (5)
DUPUY	Armand	54 AG 2007 14	<ul style="list-style-type: none"> • Directeur des Recherches et Développements SAGEM SA. • Vice-Président de COFICEM.
LAGARDE	Xavier	55 AG 2007 14	<ul style="list-style-type: none"> • Directeur Industriel et de la Qualité de SAGEM SA. • Président de COFICEM.
LUCAS	Michel	63 AG 2007	<ul style="list-style-type: none"> • Directeur Général de la Confédération Nationale et de la Caisse Centrale de Crédit Mutuel. • Président du Directoire du CIC. • Président de Eurocard Holding. • Membre du Conseil de surveillance du Fonds de Garantie des Dépôts. (2) – (4) – (5)
ROUANNE	Guy	66 AG 2007 19	
TOUSSAN	Michel	63 AG 2007 19	(4)
VATIER	Bernard	55 AG 2007 27	<ul style="list-style-type: none"> • Avocat, Ancien Bâtonnier de l'Ordre (2) – (3)

(1) Comité stratégique (créé en 1999) – (2) Comité de sélection des membres du Conseil de surveillance dit Comité des Nominations (créé en 1999) –

(3) Comité des rémunérations et des options (créé en 1999) – (4) Comité d'audit (créé en 2002).

(5) Membres du Conseil de Surveillance dont la cooptation est soumise à la ratification de l'Assemblée Générale.

(6) au titre 2001, versés en 2002 (en K€).

RENSEIGNEMENTS SUR LES MEMBRES DU DIRECTOIRE

NOM	PRENOM	Dates de fin de mandat	SOCIETES DANS LESQUELLES LES MEMBRES DU DIRECTOIRE EXERCENT DES FONCTIONS DE GESTION, DE DIRECTION, D'ADMINISTRATION OU DE SURVEILLANCE
OLIVIER	Grégoire	42 AG 2005	<ul style="list-style-type: none"> • Président du Directoire de SAGEM. • Administrateur de COFICEM. • Membre du Conseil de surveillance de IMERYS.
PENALVER	Georges	47 AG 2005	<ul style="list-style-type: none"> • Directeur de la Division Terminaux Internet et de la Division Ventes et Marketing Europe.
PACCARD	Jacques	58 AG 2005	<ul style="list-style-type: none"> • Directeur de la Division Aéronautique et Défense

Alain Lainé
2, rue du Colonel Moll
75017 PARIS

Calan Ramolino & Associés
191, avenue Charles-de-Gaulle
92200 NEUILLY-SUR-SEINE

SAGEM

Société Anonyme

Le Ponant de Paris
27, rue Leblanc
75015 PARIS

RAPPORT GENERAL
DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Comptes Annuels

Exercice clos le 31 décembre 2002

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2002, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société SAGEM établis en euros, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du directoire et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital et des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Paris et Neuilly-sur-Seine, le 12 février 2003

Les Commissaires aux Comptes

Alain LAINE

Calan Ramolino & Associés

Jean-Marc LUMET

Notes complémentaires aux comptes consolidés

4. Impact sur les postes du bilan des acquisitions (créances, dettes, disponibilités)

Créances : 60,6 millions d'euros (4% des créances consolidées),

Dettes : 73,7 millions d'euros (5% des dettes consolidées),

Disponibilités : 6,8 millions d'euros (6% des disponibilités consolidées).

5.1 Ecarts d'acquisition : Aucun élément susceptible de déclencher un impairment test sur les écarts d'acquisition antérieurs à 2002 n'est intervenu. Ces écarts se rapportent à des activités rentables et sont, par ailleurs, déjà en partie amortis.

5.2 – Immobilisations incorporelles : les acquisitions concernent en premier lieu des logiciels.

5.3 – Immobilisations corporelles : les acquisitions relèvent en priorité de la catégorie Matériel et Outillage.

6.2 Engagements hors bilan :

Risque de change : l'exposition principale du Groupe est en USD. Ainsi la position du Groupe au 31 décembre 2002 se décompose selon le tableau suivant :

	En M USD
Actifs	208.1
Passifs	80.8
Position nette avant gestion	127.3
Positions hors bilan	12.2
Position nette après gestion	139.5

Il n'y a pas d'autre engagement hors bilan que ceux indiqués dans l'annexe consolidée.

Il n'y a pas d'entités ad hoc (au sens du règlement n° 99-02 du CRC)

Notes complémentaires aux comptes sociaux

Immobilisations financières : dans le tableau des filiales et participations, le montant total des VNC des titres ressort à 242 187 000 euros. A ce montant, il convient d'ajouter la somme des autres immobilisations financières (dépôts et cautionnements) soit 1 702 000 euros, pour arriver au total figurant au bilan : 243 889 000 euros.

Les capitaux propres de la SCI Minerve ne sont pas représentatifs de la valeur de cette société. En effet, il existe des plus-values latentes sur le patrimoine immobilier telles que la valeur intrinsèque de SCI Minerve est supérieure à la valeur historique des titres.

Intégration fiscale : il n'y a pas eu d'option pour le régime d'intégration fiscale au sein du groupe SAGEM pendant les exercices concernés.

Différences de principes comptables entre comptes sociaux et comptes consolidés :

Les différences entre les principes comptables utilisés dans les comptes sociaux et ceux appliqués dans les comptes consolidés résultent d'une part de l'application des méthodes considérées comme préférentielles dans le paragraphe 300 du règlement 99-02 du CRC, à savoir :

-comptabilisation au bilan consolidé des contrats de location-financement,

-enregistrement en résultat consolidé des écarts de conversion des actifs et passifs monétaires libellés en devises et non couverts.

D'autre part, ces différences résultent également de l'application de règles spécifiques à la comptabilité de consolidation, et notamment :

- élimination des écritures comptables à but exclusivement fiscal,

- comptabilisation d'impôts différés,

- mise en évidence d'écarts d'acquisition et amortissement de ces écarts.

5.3 Honoraires des commissaires aux comptes et des membres de leurs réseaux pris en charge par le groupe

Exercices couverts (1) :

en milliers d'euros	Deloitte Touche Tohmatsu		Alain Lainé	
	Montant	%	Montant	%
	2002	2002	2002	2002
<u>Audit</u>				
☞ Commissariat aux comptes, Certification, examen des comptes individuels et consolidés (2)	987	62%	17	100%
☞ Missions accessoires				
. Missions de "due diligence"	494			
. Autres	31			
	525	33%		
Sous-total	1 512	96%	17	100%
<u>Autres prestations</u>				
. Juridique, fiscal, social	71	4%		
Sous-total	71	4%		
TOTAL	1 583	100%	17	100%

(1) il s'agit des prestations effectuées au titre de l'exercice comptable 2002 prises en charge au compte de résultat.

(2) y compris les prestations d'experts indépendants ou du réseau à la demande du commissaire aux comptes dans le cadre de la certification des comptes.

6 Organes de direction et de surveillance

6.1. Composition et fonctionnement des organes de direction et de surveillance

6.1.0 Composition des organes de direction et de surveillance

CONSEIL DE SURVEILLANCE

Voir notes annexes aux comptes sociaux (§ 5.2)

Les membres du Conseil de surveillance ont été nommés à l'Assemblée générale du 24 avril 2001, date de la modification des statuts de SAGEM SA, sauf M de COMBRET et M LUCAS, qui ont été cooptés au cours de l'exercice 2002 en remplacement respectivement de M. COSSON et de M. MESTRALLET, démissionnaires (ratification de leur cooptation soumise à l'Assemblée du 23 avril 2003).

DIRECTOIRE

Grégoire OLIVIER, Président

Jacques PACCARD, Directeur de la Division Défense et Sécurité

Georges PENALVER, Directeur de la Division Terminaux et Internet

COMITE DE DIRECTION

Grégoire OLIVIER	Président du Directoire
Thierry BUFFENOIR	Directeur de la Division Téléphones Mobiles
Dominique CASTERA	Directeur des Ressources Humaines
Armand DUPUY	Directeur des Recherches et Développements
Francis GAILLARD	Directeur Administratif
Jean-Paul JAINSKY	Directeur de la Division Sécurité
Pascal LABARTHE	Directeur des Achats
Xavier LAGARDE	Directeur Industriel et de la Qualité
Jacques PACCARD	Directeur de la Division Défense et Sécurité
Georges PENALVER	Directeur de la Division Terminaux et Internet
Hervé PHILIPPE	Directeur Financier
Patrick SEVIAN	Directeur de la Division Réseaux

Les membres du Directoire et du Comité de direction ont été nommés après l'AG du 24 avril 2001, qui a modifié les statuts de SAGEM SA.

6.1.1. Fonctionnement des organes de direction et de surveillance

L'administration de la société s'effectue conformément à la loi et aux statuts. Ceux-ci prévoient que le Directoire présente au moins une fois par trimestre un rapport au Conseil de surveillance. En outre, un certain nombre de décisions du Directoire sont soumises à l'autorisation préalable du Conseil de surveillance

(notamment émissions de valeurs mobilières, implantations significatives à l'étranger, opérations significatives susceptibles d'affecter la stratégie du Groupe ou de modifier sa structure financière ou son périmètre d'activité).

Les modalités de fonctionnement du Conseil de surveillance au cours de l'exercice 2002 sont indiquées dans l'annexe des comptes sociaux.

6.2. Rémunérations des dirigeants

6.2.0. Rémunérations des mandataires sociaux

Voir note 5.12.2 de l'annexe des comptes consolidés

6.2.1 Options d'achat

6.2.1.0 Tableau de synthèse

	Plan 1997 Options d'achat	Plan 1998 Options d'achat	Plan 1999 Options d'achat	Plan 2000 Options d'achat	Plan 2001 Options d'achat	Plan 2002 Options d'achat
Date de l'assemblée	28/05/1997	19/05/1998	18/05/1999	10/05/2000	24/04/2001	17/05/2002
Date du conseil	28/05/1997	19/05/1998	14/09/1999	10/05/2000	24/04/2001	17/05/2002
Nombre d'options consenties à l'origine	216 000	265 500	325 800	219 240	230 000	200 000
- dont aux membres de la direction dans sa composition actuelle	36 000	54 900	48 600	28 440	79 400	66 400
Nombre de bénéficiaires	49	62	93	212	150	197
- dont membres de la direction dans sa composition actuelle	6	10	8	10	14	13
Date de départ de l'exercice	28/05/1999	19/05/2000	14/09/2002	10/05/2003	24/04/2004	17/05/2005
Date d'expiration	28/05/2002	19/05/2005	14/09/2004	10/05/2005	24/04/2006	22/05/2007
Prix d'exercice	43,16	54,32	55,61	293,06	119,62	60,00
Options levées en 2002	122 400	0	0	0	0	0
- dont par les membres de la direction dans sa composition actuelle	24 300					
- nombre de membres de la direction dans sa composition actuelle ayant exercé des options	1					
Nombre d'options restant à exercer au 31/12/2002	0	265 500	325 800	27 724	230 000	200 000
- dont par les membres de la direction dans sa composition actuelle	0	54 900	48 600	0	79 400	66 400

6.2.1.1 Options d'achat consenties à chaque mandataire social et options levées par ces derniers

voir notes annexes aux comptes sociaux (§ 5.2)

6.2.2. Conventions réglementées

En 2002, une convention réglementée au sens de l'article L225.88 du Code du Commerce a poursuivi ses effets. Cette convention passée par SAGEM SA avec Trel Participations, filiale contrôlée à 100 %, portait sur un engagement de Trel Participations de rachat à SAGEM SA d'actions figurant en titres de placement ayant fait l'objet d'attributions d'options d'achat en faveur de salariés qui n'auraient pas levé leurs options à l'échéance. Le prix d'achat de ces actions pour chaque plan concerné et venant à échéance en 2002, 2004, 2005 et 2006 était le plus faible des deux valeurs suivantes : prix de revient de ces actions pour SAGEM et prix de levée de l'option. Cette convention n'a pas été appliquée et a été révoquée en date du 6 novembre 2002.

6.2.3. Prêts et garanties accordés aux dirigeants

Néant

6.3. Schémas d'intéressement du personnel

6.3.1. Contrats d'intéressement et de participation

Accord d'intéressement

Signé dès 1987, l'accord d'intéressement en cours de validité a été renouvelé, pour la dernière fois, le 29 mars 2002. Il instaure un intéressement aux résultats calculé, chaque semestre civil, à partir de la progression du résultat d'exploitation ainsi que du résultat d'exploitation réalisé par l'entreprise. Le montant est plafonné à 5% de la masse salariale du semestre du calcul.

L'intéressement est versé aux salariés inscrits à l'effectif depuis trois mois et plus, au prorata des rémunérations perçues par le personnel au titre de la période de calcul. Le montant des sommes à verser est déterminé semestriellement.

Les salariés ont trois possibilités pour l'affectation des sommes :

- verser l'intéressement dans le Fonds Commun de Placement d'Entreprise Interfond majoritairement constitué de titres COFICEM
- percevoir l'intéressement
- verser l'intéressement dans un Fonds Commun de Placement multi-entreprises à gestion sécuritaire et diversifiée essentiellement orienté vers des placements monétaires.

Résultats de l'intéressement depuis 1998 :

Exercice de référence	Montants (M€)	% de la masse salariale
1998	12,246	3,29%
1999	13,598	3,64%
2000	6,776	1,57%
2001	0	0%
2002	15,201	4,23%

Accord de participation :

La participation a été mise en place dans la société SAGEM en 1969 et le dernier avenant signé date du 26 juin 1995.

La participation est versée aux salariés inscrits à l'effectif depuis trois mois et plus, au prorata des rémunérations perçues par le personnel au titre de la période de calcul, dans les limites du plafond légal.

Les salariés ont trois possibilités pour l'affectation des sommes :

- verser la participation dans le Fonds Commun de Placement d'Entreprise Partifond majoritairement constitué de titres COFICEM
- verser la participation dans le Compte Courant Bloqué
- verser la participation dans un Fonds Commun de Placement multi-entreprises à gestion sécuritaire et diversifiée essentiellement orienté vers des placements monétaires.

Résultats de la participation depuis 1998

Exercice de référence	Montants (M€)	% de la masse salariale
1998	12,658	3,43%
1999	11,333	3,07%
2000	5,213	1,22%
2001	0	0%
2002	0	0

6.3.2. Options d'achat d'actions consenties aux dix premiers salariés non mandataires sociaux attributaires et options levées par les dix salariés dont le nombre d'actions ainsi achetées est le plus élevé

voir notes annexes aux comptes sociaux (§ 5.2)

7. Evolution récente et perspectives d'avenir

7.1 Evolution récente

La stratégie du Groupe est axée sur la croissance interne fondée sur l'innovation. Elle peut se compléter, suivant les opportunités présentes sur le marché, d'acquisitions de sociétés opérant dans des domaines technologiques maîtrisés par SAGEM, situées de préférence en Europe.

SAGEM a annoncé la commercialisation en mai 2003 du myX-6, nouveau téléphone portable multimédia avec caméra numérique intégrée de haute qualité.

Dans la défense, deux opérations ont été annoncées en février 2003 :

- SAGEM a acquis de l'activité optronique de défense du groupe suisse Leica Geosystems pour un montant de 40 millions d'euros. Les deux sociétés acquises dans ce cadre, Leica Vectronix en Suisse et Leica Technologies Inc, sont spécialisées dans les équipements portables de vision nocturne, de reconnaissance et de désignation d'objectifs. Le chiffre d'affaires annuel de ces deux sociétés est d'environ 50 millions d'euros pour un résultat d'exploitation de l'ordre de 8 millions d'euros ;

- SAGEM et Dassault Aviation ont annoncé la création d'une société commune (DASSAULT SAGEM TACTICAL UAV) chargée du développement et de la commercialisation des drones tactiques de nouvelle génération.

Dans la sécurité, plusieurs accords ont été annoncés :

- En janvier, SAGEM a été retenu par le Groupement des Cartes Bancaires CB pour développer une nouvelle génération de carte bancaire. Cette carte contient l'application définie par le Groupement des Cartes Bancaires CB en conformité avec les spécifications internationales EMV. Sa puissance opérationnelle lui permet d'accueillir d'autres applications telles que les programmes de fidélisation, la signature électronique, ... Cette nouvelle puce accroît la sécurité du dispositif CB.

- début février 2003, SAGEM et Gemplus ont signé un accord de coopération visant à renforcer l'offre commune de produits de sécurité dans le domaine de l'identification ;

- fin février, SAGEM et Iridian Technologies Inc ont signé un accord stratégique aux termes duquel SAGEM intégrera et adaptera dans ses systèmes d'identification biométriques, la technologie de la reconnaissance d'iris d'Iridian. SAGEM complètera ainsi ses solutions de gestion dédiées à la sécurité des Etats en ajoutant la reconnaissance de l'iris à son éventail de technologies ;

- en mars, SAGEM a annoncé la signature d'un accord de plus de 50 millions de dollars avec le Ministère de l'Intérieur des Emirats Arabes Unis pour la maîtrise d'œuvre; la conception, l'intégration et le déploiement sur 22 sites régionaux, d'un système contrôlant la délivrance, la fabrication et l'usage de plusieurs millions de cartes électroniques d'identité et de résidents.

Suite aux assemblées du 7 mars 2003, les actions à dividende prioritaire sans droit de vote ont été converties en actions ordinaires le 3 avril 2003 (cf § 3.3.1).

7.2 Perspectives d'avenir

En 2003, l'objectif est de réaliser un chiffre d'affaires consolidé est de 3 milliards d'euros (croissance de 10% par rapport à 2002) et un résultat d'exploitation de 150 millions d'euros (croissance de 15% par rapport à 2002).

Calendrier des publications (tel que prévu à la date d'enregistrement du document de référence)

22 avril 2003 :

Publication des résultats du 1^{er} trimestre 2003

23 juillet 2003

Publication des résultats du 1^{er} semestre 2003

23 octobre 2003

Publication des résultats du 3^{ème} trimestre 2003

La date de paiement du dividende au titre de l'exercice 2002 est fixée au 5 juin 2003.